



Rapport intermédiaire non-audité
pour la période de six mois
se terminant le 30 juin 2014

Index

1.	Rapport de gestion du conseil d'administration	3
1.1.	Données financières clés	3
1.2.	Performance financière.....	5
1.3.	Situation de liquidité et ressources financières	11
1.4.	Risques et incertitudes	12
1.5.	Evènements survenus après la clôture	16
2.	Déclaration du Conseil d'administration	17
3.	Rapport du Commissaire.....	18
4.	Etats financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités	20
4.1.	Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité.....	20
4.2.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global.....	21
4.3.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière	22
4.4.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres...	23
4.5.	Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité	24
4.6.	Annexes aux comptes annuels consolidés intermédiaires non audités	25
5.	Glossaire	52

Rapport de gestion

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec une cotation au New York Stock Exchange (NYSE : BUD). Elle est le brasseur leader au niveau mondial et l'un des cinq plus grands groupes de produits de consommation. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années et notre portefeuille de plus de 200 marques de bières continue de tisser des liens forts avec les consommateurs. Il comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois®, les marques internationales Beck's®, Leffe® et Hoegaarden®, et les championnes locales Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antarctica®, Quilmes®, Victoria®, Modelo Especial®, Michelob Ultra®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaya Corona®, Chernigivske®, et Jupiler®. Le dévouement d'AB InBev à l'héritage et à la qualité trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, dont les origines remontent à 1852, à St. Louis aux Etats-Unis. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser Busch InBev s'appuie sur les forces collectives d'environ 155 000 collaborateurs basés dans 25 pays du monde entier. En 2013, AB InBev a réalisé des produits de 43,2 milliards d'USD. La société aspire à être la Meilleure Entreprise Brassicole Rassemblant les Gens Pour un Monde Meilleur. Pour plus d'informations, consultez notre site internet : www.ab-inbev.com.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de 2013 d'Anheuser-Busch InBev et avec les états financiers intermédiaires consolidés condensés non-audités au 30 juin 2014.

Dans le reste du présent document, Anheuser-Busch InBev sera désignée par « AB InBev » ou « l'entreprise ».

EVENEMENTS RECENTS

ACQUISITION D'ORIENTAL BREWERY

Le 1^{er} avril 2014, AB InBev, KKR et Affinity ont annoncé la finalisation de l'acquisition par AB InBev d'Oriental Brewery (« OB »), le brasseur leader en Corée du Sud.

Par cette acquisition, OB réintègre le portefeuille d'AB InBev, après avoir été vendue par AB InBev en juillet 2009 suite au rapprochement d'InBev et d'Anheuser-Busch, pour aider l'entreprise à tenir son engagement de désendettement.

Une fois qu'OB aura pleinement réintégré AB InBev, l'entreprise prévoit de stimuler la croissance dans le segment premium en optimisant les portefeuilles combinés de marques de bière leaders et d'améliorer l'efficacité grâce au partage des meilleures pratiques. AB InBev envisage également d'exploiter sa plateforme mondiale afin d'élargir le marché d'exportation des marques OB.

La valeur de l'entreprise a été fixée à 5,8 milliards d'USD pour cette transaction, et suite à un accord conclu avec KKR et Affinity en 2009, AB InBev a également reçu quelque 320 millions (m) d'USD en numéraire à la clôture de cette transaction, sous réserve d'ajustements à la clôture conformément aux modalités de la transaction. Selon les estimations d'OB, son EBITDA (qui n'est pas calculé de la même manière que l'EBITDA d'AB InBev) avoisinait 529 milliards de KRW en 2013, soit environ 500 m d'USD convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'annonce.

1.1. Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, les commentaires contenus dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. « Interne » signifie que les chiffres sont analysés en éliminant l'impact des écarts de conversion des activités à l'étranger et des changements dans le périmètre. Les changements dans le périmètre représentent l'impact des acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre segments, les pertes et profits enregistrés au titre de réduction et les modifications apportées aux estimations comptables d'une année à l'autre ainsi que d'autres hypothèses que la direction ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de l'entreprise.

Vu le caractère transformateur de la transaction avec Grupo Modelo conclue le 4 juin 2013 et pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, l'entreprise présente dans le présent rapport de gestion les volumes et résultats consolidés de l'année 2013 jusqu'à l'EBIT normalisé sur une base de référence 2013, de sorte que ces chiffres sont inclus dans le calcul de la croissance interne. La base de référence 2013 inclut, à des fins comparatives, les résultats des activités de Grupo Modelo comme si le rapprochement avait eu lieu le 4 juin 2012. Par conséquent, la base de référence 2013 présentée ci-après inclut 6 mois de rapprochement avec Grupo Modelo.

La base de référence 2013 reflète également les mises à jour de l'information sectorielle 2013 aux fins de la publication de nos résultats et du contrôle interne effectuées par la direction pour refléter les changements dans la présentation de la Zone d'AB InBev en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Les changements englobent la fusion des Zones Europe de l'Ouest et Europe centrale & de l'Est d'AB InBev en une Zone Europe unique, le transfert de la responsabilité des activités espagnoles de l'entreprise, passant des Exportations globales et Sociétés holding à la Zone Europe, et des exportations de Corona vers un certain nombre de pays européens, et enfin le transfert de la responsabilité de la gestion de Cuba vers la Zone Amérique latine Nord.

Chaque fois qu'il est cité dans le présent rapport, le terme « normalisé » renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, BPA, taux d'imposition effectif) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise de par leur taille ou nature. Les indicateurs normalisés sont des indicateurs additionnels utilisés par la direction et ne peuvent pas remplacer les indicateurs conformes

aux normes IFRS comme indicateurs de la performance de l'entreprise, mais doivent plutôt être utilisés conjointement avec les indicateurs IFRS les plus directement comparables.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans les produits et charges d'exploitation d'AB InBev, ainsi que les données principales de notre flux de trésorerie.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014		2013		2013	
	2014	%	Rapporté	%	Base de référence	%
Produits¹	22 806	100,0	19 756	100,0	22 075	100,0
Coûts des ventes	(9 154)	40,1	(8 355)	42,3	(9 330)	42,3
Marge brute	13 652	59,9	11 401	57,7	12 745	57,7
Frais de distribution	(2 225)	9,8	(1 936)	9,8	(2 165)	9,8
Frais commerciaux et de marketing.....	(3 606)	15,8	(2 869)	14,5	(3 252)	14,7
Frais administratifs	(1 359)	6,0	(1 074)	5,4	(1 304)	5,9
Autres produits/(charges) d'exploitation	719	3,2	408	2,1	512	2,3
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)	7 181	31,5	5 930	30,0	6 536	29,6
Éléments non-récurrents	(106)	0,5	6 279	31,8		
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	7 075	31,0	12 209	61,8		
Amortissements et dépréciations	1 550	6,8	1 395	7,1	1 591	7,2
EBITDA normalisé	8 731	38,3	7 325	37,1	8 089	36,6
EBITDA	8 625	37,8	13 604	68,9		
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev	4 030	17,7	3 357	17,0		
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev	4 190	18,4	9 509	48,1		

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
	Activités opérationnelles	
Bénéfice	5 010	10 369
Réévaluation de l'investissement initiale dans Grupo Modelo	-	(6 415)
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	3 442	3 478
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions	8 452	7 432
Changement du fonds de roulement.....	(1 121)	(1 539)
Contributions aux plans et utilisation des provisions	(210)	(282)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(2 425)	(2 528)
Dividendes reçus	25	601
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 721	3 684
Activités d'investissement		
Dépenses d'investissement nettes.....	(1 579)	(1 329)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	(5 499)	(16 880)
Produits nets de cessions d'obligations à court terme	(39)	6 703
Produits nets de cessions des actifs détenus pour la vente	(146)	4 787
Autre	(204)	(214)
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	(7 467)	(6 933)
Activités de financement		
Dividendes payés.....	(4 299)	(4 562)
(Remboursement)/émissions d'emprunts	5 667	6 309
Emissions d'actions de capital	72	41
Trésorerie perçue sur l'instrument d'actions différées	-	1 500
Autre (incluant charges financières nettes autres qu'intérêts).....	(228)	11
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 212	3 299
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 534)	50

¹ Le chiffre d'affaires net des accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés à nos clients.

1.2. Performance financière

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations sectorielles de chaque Zone pour les périodes se terminant le 30 juin 2014 et 2013 au format jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, utilisées par la direction pour surveiller la performance. Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, l'entreprise présente dans le présent rapport de gestion les volumes et résultats consolidés de l'année 2013 jusqu'à l'EBIT normalisé sur une base de référence 2013, de sorte que ces chiffres sont inclus dans le calcul de la croissance interne.

D'un point de vue comptable et de gestion, AB InBev est structurée en sept segments d'activités, le septième représentant les Exportations globales et Sociétés Holding. Suite au rapprochement avec Grupo Modelo, les activités de Grupo Modelo sont rapportées dans les segments suivants en fonction de leur position géographique : les activités brassicoles et de conditionnement du Mexique sont incluses dans la nouvelle Zone Mexique ; l'activité espagnole, dans la Zone Europe ; et l'activité d'exportation, dans le segment Exportations globales et Sociétés Holding. Les activités OB sont rapportées dans la Zone Asie Pacifique depuis le 1^{er} avril 2014 en tant qu'effet périmètre.

Les tableaux ci-dessous donnent un résumé des résultats d'AB InBev pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 (en millions d'US dollar, excepté les volumes en milliers d'hectolitres) et les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2013 Base de référence	Scope ¹	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes totaux (milliers d'hl)	215 680	3 763	-	5 552	224 995	2,6%
Produits.....	22 075	503	(1 286)	1 514	22 806	6,8%
Coûts des ventes	(9 330)	(192)	480	(112)	(9 154)	(1,2)%
Marge brute	12 745	311	(806)	1 402	13 652	11,0%
Frais de distribution	(2 165)	(61)	163	(162)	(2 225)	(7,4)%
Frais commerciaux et de marketing..	(3 252)	(100)	170	(424)	(3 606)	(13,0)%
Frais administratifs	(1 304)	(26)	46	(76)	(1 359)	(5,8)%
Autres produits/charges d'exploitation	512	225	(36)	19	719	3,7%
EBIT normalisé.....	6 536	350	(464)	759	7 181	11,6%
EBITDA normalisé.....	8 089	373	(548)	816	8 731	10,1%
Marge EBITDA normalisé	36,6%				38,3%	112 bps

Au premier semestre 2014, l'EBITDA normalisé d'AB InBev a enregistré une croissance de 10,1%, tandis que sa marge EBITDA normalisée a progressé de 112 points de base pour atteindre 38,3%.

Les volumes consolidés ont augmenté de 2,6%, les volumes de nos propres bières affichant une hausse de 2,4% et les volumes non-bières, une hausse de 4,3%. Les volumes de nos marques prioritaires ont progressé de 4,4% au cours du premier semestre 2014. Sur une base identique, les trois marques mondiales de l'entreprise – Budweiser, Corona et Stella Artois – ont gagné 7,0%. Les marques prioritaires sont celles qui ont le plus grand potentiel de croissance dans chaque segment de consommateurs concerné et auxquelles AB InBev consacre la majeure partie de ses ressources marketing.

Les produits consolidés ont augmenté de 6,8% pour atteindre 22 806 m d'USD, avec une croissance des produits par hl de 4,7%. Sur une base géographique constante, c'est-à-dire sans tenir compte de l'impact de la croissance plus rapide dans les pays affichant des produits par hl plus faibles, la croissance interne des produits par hl est de 5,2%.

Les Coûts des Ventes (CdV) consolidés ont augmenté de 1,2%, soit 0,1% par hectolitre. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre affichent une hausse de 0,9%.

VOLUMES

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des volumes par Zone. Les commentaires y afférents sont basés sur des chiffres internes. Les volumes comprennent non seulement des marques qu'AB InBev possède ou détient sous licence, mais aussi des marques tiers que l'entreprise brasse en qualité de sous-traitant et des produits tiers qu'elle commercialise via son réseau de distribution, notamment en Europe. Les volumes vendus via notre activité d'exportations globales sont présentés séparément.

A partir du 1^{er} avril 2014, AB InBev a cessé de rapporter les volumes vendus à Constellation Brands dans le cadre du contrat d'approvisionnement temporaire (CAT), car ces volumes ne font pas partie de la performance sous-jacente de notre entreprise. Les volumes de la base de référence du 2T13 relevant du CAT ont donc été considérés comme un effet périmètre négatif.

¹ Voir glossaire.

Milliers d'hectolitres	2013 Base de référence	Scope	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Amérique du Nord.....	60 724	286	(489)	60 521	(0,8)%
Mexique.....	19 141	-	235	19 376	1,2%
Amérique latine Nord	55 824	11	4 531	60 366	8,1%
Amérique latine Sud.....	17 373	-	51	17 424	0,3%
Europe	23 360	5	(1 131)	22 234	(4,8)%
Asie-Pacifique.....	31 521	5 935	2 079	39 535	6,6%
Activités d'Exportation et Sociétés Holding	7 736	(2 472)	275	5 539	5,2%
AB InBev au niveau mondial	215 680	3 763	5 552	224 995	2,6%

Les volumes totaux de la Zone **Amérique du Nord** ont reculé de 0,8%. Selon les estimations, les volumes de livraison de l'entreprise aux Etats-Unis ont chuté de 0,8% et les ventes aux détaillants corrigées du nombre de jours de vente ont diminué de 1,7% au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013. Sur cette base, l'entreprise prévoit que les ventes aux détaillants de bière du secteur brassicole corrigées du nombre de jours de vente ont diminué de 0,5%, en raison des conditions climatiques défavorables qui ont touché la plus grande partie du pays au premier trimestre 2014 et du calendrier de la fête nationale américaine (4 juillet), ayant entraîné un transfert de volumes vers le troisième trimestre 2014. Nous estimons que notre part de marché a perdu 55 points de base au 1^{er} semestre 2014 par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Au Canada, les volumes de bières ont chuté de 0,9% au 1^{er} semestre 2014 par rapport à la même période l'an dernier, en raison d'un temps très froid au premier trimestre 2014, ce qui a été compensé en partie par l'amélioration de la performance du secteur observée au deuxième trimestre.

Au Mexique, les volumes totaux ont enregistré une progression de 1,2%, grâce à la solide activation de la famille de la marque Corona dans le cadre de la Coupe du Monde de la FIFA. Nous estimons que le secteur a connu au 2T14 une légère croissance à un chiffre.

Les volumes de la Zone **Amérique latine Nord** ont progressé de 8,1%, les volumes de bières et de boissons non alcoolisées enregistrant une hausse de respectivement 8,7% et 6,4%. Au Brésil, les volumes de bière ont augmenté de 9,1%, grâce à la Coupe du Monde de la FIFA, à la météo favorable les deux premiers mois de 2014, à la baisse du niveau d'inflation des denrées alimentaires qui a réduit la pression sur les revenus disponibles des consommateurs au premier trimestre 2014, ainsi qu'à un premier trimestre 2013 très difficile marqué par une baisse des volumes du secteur. Selon nos estimations, les volumes du secteur brassicole ont augmenté d'environ 9,5% au premier semestre 2014. Nous estimons que notre part de marché au 1S14 a augmenté de manière séquentielle, tandis que notre part de marché a diminué d'environ 20 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 67,9%. Au Brésil, les boissons non alcoolisées enregistrent aussi une très belle croissance, surtout au deuxième trimestre, avec une croissance des volumes et des parts de marché favorisée par les excellents résultats du portefeuille de marques Pepsi et de nos propres marques, dont Guaraná Antarctica.

Les volumes totaux de la Zone **Amérique latine Sud** ont gagné 0,3%, les volumes de bière et de non-bière enregistrant une hausse de respectivement 0,3% et 0,2%. En Argentine, le secteur brassicole a été considérablement impacté au 2T14 par le contexte macro-économique difficile. Au 1S14, les volumes de nos bières ont affiché un recul de 0,8%, principalement en raison de la performance du secteur au 2T14. Nous estimons que notre part de marché a reculé en raison d'une comparaison difficile.

En **Europe**, les volumes de nos propres bières ont diminué de 5,1% tandis que les volumes totaux ont baissé de 4,8%. Cela s'explique principalement par la faiblesse du secteur en Ukraine ainsi qu'en Russie où nos propres volumes ont reculé d'environ 10%, ainsi que par la pression promotionnelle constante en Allemagne. Les baisses de volume ont été partiellement compensées par les activations menées en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni dans le cadre de la Coupe du Monde de la FIFA. Les volumes de nos propres bières ont augmenté de 3,7% en Belgique, ont diminué de 1,0% en Allemagne et ont enregistré une hausse de 8,1% au Royaume-Uni. Selon nos estimations, notre part de marché a reculé en Russie. Cependant, nous estimons que nous continuons à gagner des parts de marché dans les segments Premium/Super Premium, avec Bud en tête. Toujours selon nos estimations, nous avons gagné des parts de marché en Belgique et au Royaume-Uni.

Les volumes de la Zone **Asie-Pacifique** ont augmenté de 6,6%. En Chine, les volumes de bières ont progressé de 6,5%, sous l'impulsion de notre campagne du Nouvel an chinois et des gains de parts de marché estimés au 1S14. La hausse de la part de marché s'explique par la croissance des marques prioritaires de 11,0% au 1S14 par rapport au 1S13, Budweiser et Harbin profitant du succès des campagnes pour la Coupe du Monde de la FIFA.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR ZONE

Les tableaux ci-dessous donnent un résumé des résultats de chaque zone géographique pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 (en millions d'USD, excepté les volumes en milliers d'hectolitres) et les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2013 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes	215 680	3 763	-	5 552	224 995	2,6%
Produits.....	22 075	503	(1 286)	1 514	22 806	6,8%
Coûts des ventes	(9 330)	(192)	480	(112)	(9 154)	(1,2)%
Marge brute	12 745	311	(806)	1 402	13 652	11,0%
Frais de distribution	(2 165)	(61)	163	(162)	(2 225)	(7,4)%
Frais commerciaux et de marketing..	(3 252)	(100)	170	(424)	(3 606)	(13,0)%
Frais administratifs	(1 304)	(26)	46	(76)	(1 359)	(5,8)%
Autres produits/charges d'exploitation	512	225	(36)	19	719	3,7%
EBIT normalisé	6 536	350	(464)	759	7 181	11,6%
EBITDA normalisé	8 089	373	(548)	816	8 731	10,1%
Marge EBITDA normalisé	36,6%				38,3%	112 bps

AMÉRIQUE DU NORD	2013 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes	60 724	286	-	(489)	60 521	(0,8)%
Produits.....	7 962	64	(69)	56	8 012	0,7%
Coûts des ventes	(3 266)	(15)	16	107	(3 158)	3,2%
Marge brute	4 696	49	53	162	4 854	3,4%
Frais de distribution	(635)	(23)	13	(4)	(649)	(0,7)%
Frais commerciaux et de marketing..	(925)	(10)	11	(149)	(1 074)	(16,0)%
Frais administratifs	(231)	(9)	3	(4)	(241)	(1,8)%
Autres produits/charges d'exploitation	31	225	-	2	258	4,9%
EBIT normalisé	2 936	232	(26)	6	3 149	0,2%
EBITDA normalisé	3 320	227	(28)	(5)	3 514	(0,1)%
Marge EBITDA normalisé	41,7%				43,9%	(34) bps

MEXIQUE	2013 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes	19 141	-	-	235	19 376	1,2%
Produits.....	2 335	-	(81)	84	2 339	3,6%
Coûts des ventes	(853)	-	25	120	(709)	14,1%
Marge brute	1 482	-	(56)	205	1 630	13,8%
Frais de distribution	(249)	-	8	2	(239)	0,7%
Frais commerciaux et de marketing..	(432)	-	15	(8)	(426)	(1,9)%
Frais administratifs	(257)	-	8	7	(242)	2,9%
Autres produits/charges d'exploitation	104	-	(4)	25	125	24,3%
EBIT normalisé	648	-	(29)	231	848	35,7%
EBITDA normalisé	836	-	(37)	262	1 062	31,3%
Marge EBITDA normalisé	35,8%				45,4%	958 bps

AMÉRIQUE LATINE NORD	2013 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes	55 824	11	-	4 531	60 366	8,1%
Produits.....	5 118	1	(686)	781	5 213	15,3%
Coûts des ventes	(1 762)	(1)	234	(291)	(1 819)	(16,5)%
Marge brute	3 356	1	(452)	490	3 394	14,6%
Frais de distribution	(673)	-	90	(97)	(679)	(14,4)%
Frais commerciaux et de marketing..	(697)	-	91	(96)	(702)	(13,7)%
Frais administratifs	(266)	-	33	(17)	(250)	(6,5)%
Autres produits/charges d'exploitation	302	-	(36)	(9)	258	(2,9)%
EBIT normalisé	2 024	1	(275)	271	2 021	13,4%
EBITDA normalisé	2 403	1	(321)	294	2 377	12,2%
Marge EBITDA normalisé	47,0%				45,6%	(123) bps

AMÉRIQUE LATINE SUD	2013 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes	17 373	-	-	51	17 424	0,3%
Produits	1 520	-	(440)	230	1 311	15,1%
Coûts des ventes	(594)	-	178	(76)	(492)	(12,8)%
Marge brute	926	-	(262)	154	819	16,6%
Frais de distribution	(152)	-	52	(34)	(133)	(22,2)%
Frais commerciaux et de marketing..	(179)	-	54	(47)	(173)	(26,0)%
Frais administratifs	(52)	-	10	(7)	(49)	(14,0)%
Autres produits/charges d'exploitation	(10)	-	2	1	(6)	11,3%
EBIT normalisé	534	-	(144)	67	458	12,6%
EBITDA normalisé	629	-	(170)	83	542	13,2%
Marge EBITDA normalisé	41,4%				41,3%	(68) bps

EUROPE	2013 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes	23 360	5	-	(1 131)	22 234	(4,8)%
Produits	2 415	1	(3)	68	2 483	2,8%
Coûts des ventes	(1 113)	(1)	18	26	(1 069)	2,4%
Marge brute	1 303	1	15	94	1 413	7,2%
Frais de distribution	(252)	-	1	2	(249)	0,7%
Frais commerciaux et de marketing..	(529)	(2)	6	(52)	(578)	(9,7)%
Frais administratifs	(167)	3	-	(18)	(182)	(10,9)%
Autres produits/charges d'exploitation	10	-	-	(2)	8	(19,8)%
EBIT normalisé	365	1	22	25	413	6,7%
EBITDA normalisé	605	1	17	9	632	1,5%
Marge EBITDA normalisé	25,1%				25,5%	(32) bps

ASIE-PACIFIQUE	2013 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes	31 521	5 935	-	2 079	39 535	6,6%
Produits	1 619	474	5	252	2 350	15,6%
Coûts des ventes	(916)	(183)	(2)	(51)	(1 152)	(5,5)%
Marge brute	702	291	3	202	1 198	28,7%
Frais de distribution	(137)	(38)	-	(13)	(188)	(9,2)%
Frais commerciaux et de marketing..	(390)	(89)	(2)	(47)	(527)	(11,9)%
Frais administratifs	(146)	(17)	-	(9)	(172)	(6,3)%
Autres produits/charges d'exploitation	48	-	-	11	59	22,9%
EBIT normalisé	78	147	1	144	370	-
EBITDA normalisé	270	176	1	157	604	58,1%
Marge EBITDA normalisé	16,7%				25,7%	613 bps

ACTIVITÉS D'EXPORTATION ET SOCIÉTÉS HOLDING	2013 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2014	% de croissance interne
Volumes	7 736	(2 472)	-	275	5 539	5,2%
Produits	1 104	(37)	(12)	42	1 098	4,0%
Coûts des ventes	(825)	8	11	52	(754)	6,4%
Marge brute	279	(29)	(1)	95	344	37,8%
Frais de distribution	(69)	-	(2)	(18)	(88)	(26,6)%
Frais commerciaux et de marketing..	(98)	1	(5)	(26)	(128)	(26,2)%
Frais administratifs	(185)	(3)	(7)	(28)	(222)	(14,6)%
Autres produits/charges d'exploitation	25	-	1	(9)	17	(35,8)%
EBIT normalisé	(47)	(32)	(13)	14	(78)	18,0%
EBITDA normalisé	26	(32)	(11)	16	-	-

PRODUITS

Les produits consolidés affichent une hausse de 6,8% pour atteindre 22 806 m d'USD, avec une croissance des produits par hectolitre de 5,2% sur une base géographique constante (c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans des pays affichant des produits par hectolitre plus faibles), grâce aux initiatives de gestion des revenus et aux améliorations du portefeuille de marques découlant de nos stratégies de premiumisation.

COUTS DES VENTES

Les Coûts des Ventes (CdV) ont augmenté de 1,2%. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre ont progressé de 0,9% sous l'impact des transactions en monnaies étrangères, notamment en real brésilien/USD, hausse partiellement compensée par des gains d'efficacité et la baisse des prix des matières premières ainsi que par un gain non-récurrent de 57 m d'USD, lié à l'extourne des provisions pour frais médicaux aux Etats-Unis d'années précédentes.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totales ont augmenté de 9,9% au premier semestre 2014 :

- **Les frais de distribution** ont augmenté de 7,4% en 2014, en raison notamment de nos activités de distribution au Brésil, de la hausse des prix du carburant et d'augmentations de salaires de travailleurs syndiqués en Amérique latine Sud.
- **Les frais commerciaux et de marketing** ont augmenté de 13,0% en 2014, en raison du soutien accru des marques de la société, innovations et activations commerciales dans toutes les Zones, hausse partiellement compensée par des synergies de coûts au Mexique. La hausse des investissements comprend nos activations liées à la Coupe du Monde de la FIFA 2014, surtout en Amérique latine Nord et Sud, au Mexique et en Europe, ainsi que les investissements dans des programmes de marketing associés et la nouvelle campagne estivale Bud Light aux Etats-Unis.
- **Les frais administratifs** ont progressé de 5,8%, ce qui est dû principalement au calendrier des provisions pour la rémunération variable.
- Les **autres revenus d'exploitation** ont atteint 719 m d'USD en 2014 par rapport à 512 m d'USD en 2013, grâce principalement aux revenus de subventions de l'Etat et à un ajustement comptable favorable non-récurrent de 223 m d'USD résultant d'une réévaluation actuarielle d'engagements futurs au titre de nos programmes d'avantages liés aux soins de santé après le départ à la retraite aux Etats-Unis. Cet ajustement est rapporté dans les résultats de l'Amérique du Nord comme changement dans le périmètre d'autres revenus d'exploitation, et n'est donc pas compris dans la croissance interne. Nous rapporterons au 2T15 un effet périmètre négatif en Amérique du Nord d'un montant identique.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ AVANT AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS (EBITDA NORMALISÉ)

L'EBITDA normalisé a augmenté de 7,9% en termes nominaux et de 10,1% en interne pour atteindre 8 731 m d'USD, avec une marge EBITDA de 38,3%, soit une croissance interne de 112 points de base.

RAPPROCHEMENT ENTRE EBITDA NORMALISÉ ET PROFIT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé sont des indicateurs utilisés par AB InBev pour démontrer la performance sous-jacente de l'entreprise.

L'EBITDA normalisé est calculé sans tenir compte des effets suivants du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev : (i) intérêts minoritaires, (ii) impôt sur le résultat, (iii) quote-part dans les résultats des entreprises associées, (iv) coût financier net, (v) coût financier net non-récurrent, (vi) éléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT (dépréciations non-récurrentes incluses) et (vii) amortissements et dépréciation.

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé ne sont pas des indicateurs de comptabilité conformes aux normes comptables IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative au bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres en tant qu'indicateur de performance opérationnelle ou comme une alternative au flux de trésorerie en tant qu'indicateur de liquidité. Il n'existe pas de méthode de calcul standard pour l'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé et les définitions de l'EBITDA normalisé et de l'EBIT normalisé selon AB InBev peuvent différer de celles d'autres sociétés.

d'instruments dérivés conclus pour couvrir le système d'action différé émis lors d'une transaction liée au rapprochement avec Grupo Modelo. Au 30 juin 2014, 100% du système d'action différé était couvert à un prix moyen d'environ 68 EUR par action, générant un gain à la valeur de marché de 238 m d'USD (82 m d'USD en 2013). En 2013, les coûts financiers nets non-récurrents comprennent (100) m d'USD de commissions d'engagement et d'utilisation encourues pour la Ligne de crédit 2012 contractée pour financer le rapprochement avec Grupo Modelo.

- *Quote-part dans le résultat des entreprises associées* : 11 m d'USD au premier semestre 2014, par rapport à 283 m d'USD au premier semestre 2013. En 2013, la quote-part dans le résultat des entreprises associées reflétait l'investissement en capitaux d'AB InBev dans Grupo Modelo. Depuis le rapprochement de Grupo Modelo et d'AB InBev le 4 juin 2013, les résultats de Grupo Modelo ont été entièrement consolidés.
- *Impôts sur le résultat* : 1 066 m d'USD avec un taux d'imposition effectif de 17,6% pour le premier semestre 2014, contre 849 m d'USD avec un taux d'imposition effectif de 7,8% au premier semestre 2013. L'augmentation du taux d'imposition effectif résulte principalement de la nature non-imposable du gain non-récurrent de 2013 lié à l'ajustement à la juste valeur de l'investissement initial dans Grupo Modelo, et de l'évolution du mix de bénéfices pays, dont l'impact dû au rapprochement avec Grupo Modelo. Sans tenir compte de l'effet des éléments non-récurrents, le taux d'imposition effectif normalisé était de 18,4% en 2014 contre 15,8% en 2013.
- *Bénéfice attribuable aux intérêts minoritaires* : 820 m d'USD pour le premier semestre 2014, soit une légère baisse par rapport aux 860 m d'USD du premier semestre 2013, principalement due aux effets de change.

1.3. Situation et ressources financières

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.....	4 721	3 684
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement.....	(7 467)	(6 933)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 212	3 299
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 534)	50

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Bénéfice	5 010	10 369
Réévaluation de l'investissement initiale dans Grupo Modelo	-	(6 415)
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	3 442	3 478
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions	8 452	7 432
Changement du fonds de roulement.....	(1 121)	(1 539)
Contributions aux plans et utilisation des provisions	(210)	(282)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(2 425)	(2 528)
Dividendes reçus	25	601
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.....	4 721	3 684

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'AB InBev a atteint 4 721 m d'USD au premier semestre 2014, alors qu'il était de 3 684 m d'USD au premier semestre 2013. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des bénéfices et au rapprochement avec Grupo Modelo.

Les changements apportés au fonds de roulement au premier semestre de 2014 et de 2013 reflètent une hausse des niveaux de fonds de roulement par rapport aux niveaux de fin d'année, partiellement en raison des fluctuations saisonnières. Les changements apportés au fonds de roulement au premier semestre 2014 subissent l'impact négatif des paiements liés aux projets de dépenses d'investissement en 2013, dont les échéances de paiement moyennes sont plus longues.

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Dépenses d'investissement nettes.....	(1 579)	(1 329)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	(5 499)	(16 880)
Produits nets de cessions d'obligations à court terme	(39)	6 703
Produits nets de cessions des actifs détenus pour la vente	(146)	4 787
Autre	(204)	(214)
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	(7 467)	(6 933)

Les liquidités nettes affectées aux investissements sont passées de 6 933 m d'USD au premier semestre 2013 à 7 467 m d'USD au premier semestre 2014. L'évolution de la trésorerie affectée aux investissements au premier semestre 2014 reflète principalement l'acquisition d'OB. Voir également Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*. En 2013, le flux de trésorerie provenant des activités

d'investissement inclut le rapprochement avec Grupo Modelo, et a été compensé par les produits de la vente de la brasserie Piedras Negras et par les droits perpétuels sur les marques de Grupo Modelo distribuées aux États-Unis par Crown Imports.

Les dépenses nettes d'investissement d'AB InBev sont passées de 1 329 m d'USD au premier semestre 2013 à 1 579 m d'USD au premier semestre 2014. En 2014, environ 44% du total des dépenses d'investissement ont été utilisés pour améliorer les équipements de production de l'entreprise, tandis que 49% ont été consacrés à des investissements logistiques et commerciaux. Environ 7% ont été utilisés pour l'amélioration des capacités administratives et l'acquisition de matériel informatique et de logiciels.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Millions d'USD	2014	2013
Dividendes payés.....	(4 299)	(4 562)
(Remboursement)/émissions d'emprunts.....	5 667	6 309
Emissions d'actions de capital.....	72	41
Trésorerie perçues sur l'instrument d'actions différées.....	-	1 500
Autre (incluant charges financières nettes autres qu'intérêts).....	(228)	11
Flux de trésorerie provenant des activités de financement.....	1 212	3 299

Le flux de trésorerie entrant provenant des activités de financement d'AB InBev s'élevait à 1 212 m d'USD au premier semestre 2014, par rapport à un flux de trésorerie entrant de 3 299 millions d'USD au premier semestre 2013. Les flux de trésorerie provenant d'activités de financement au premier semestre 2014 reflètent le financement de l'acquisition d'OB. En 2013, le flux de trésorerie entrant provenant d'activités de financement reflète le financement du rapprochement avec Grupo Modelo, ainsi que les produits en espèces provenant des systèmes d'action différés émis lors d'une transaction liée à ce rapprochement.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dans les titres d'emprunt d'AB InBev, moins les découverts bancaires, s'élevaient au 30 juin 2014 à 8 732 m d'USD. Au 30 juin 2014, les liquidités totales de l'entreprise s'élevaient à 16 732 m d'USD, dont 8,0 milliards d'USD disponibles sous la forme de lignes de crédit à long terme et 8 732 m d'USD de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme dans des titres d'emprunt, moins les découverts bancaires. Bien que l'entreprise puisse emprunter ces montants pour combler ses besoins en liquidité, elle compte essentiellement sur les flux de trésorerie provenant d'activités d'exploitation pour financer ses activités permanentes.

RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

L'endettement net d'AB InBev est passé de 38 831 m d'USD au 31 décembre 2013 à 46 312 m d'USD au 30 juin 2014.

L'endettement net correspond aux emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie. L'endettement net est un indicateur de performance financière utilisé par la direction d'AB InBev pour souligner des modifications apportées à l'état général des liquidités de l'entreprise. L'entreprise pense que l'endettement net est significatif pour les investisseurs puisqu'il s'agit de l'un des indicateurs primaires utilisés par la direction d'AB InBev pour évaluer sa progression vers le désendettement.

Si l'on exclut les résultats opérationnels nets des dépenses d'investissement, l'endettement net a subi essentiellement l'impact de l'acquisition d'OB (5,5 milliards d'USD), des versements de dividende aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (4,3 milliards d'USD), du paiement d'intérêts et d'impôts (2,4 milliards d'USD) et l'impact des fluctuations des taux de change (405 m d'USD de hausse de la dette nette).

Le ratio endettement net / EBITDA normalisé a augmenté, passant de 2,26x pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2013 à 2,49x sur une base rapportée pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2014 (juillet 2013 - juin 2014 rapporté), soit 2,44x si l'on inclut 12 mois d'EBITDA d'OB.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev au 30 juin 2014 s'élevaient à 52 392 m d'USD, par rapport à 50 365 m d'USD au 31 décembre 2013. L'effet combiné de l'affaiblissement des taux de change à la clôture du peso argentin, du yuan chinois, de l'euro, du rouble russe et de l'hryvnia ukrainien principalement et du renforcement des taux de change à la clôture du real brésilien, du peso mexicain et de la livre sterling principalement ont donné lieu à un ajustement des taux de change de 715 m d'USD (augmentation des capitaux propres). De plus amples informations sur les mouvements des capitaux propres sont disponibles dans les états intermédiaires consolidés condensés non-audités des variations des capitaux propres.

Des informations détaillées sur les emprunts portant intérêts, les programmes de remboursement et le risque de liquidités sont fournies dans la Note 15 *Emprunts portant intérêts* et la Note 18 *Risques résultant d'instruments financiers*

1.4. Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas exhaustive, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels AB InBev est confrontée sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent exister. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être non significatifs aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer in-fine avoir un effet préjudiciable. De plus, si et dans la mesure où un des risques décrits ci-dessous se réalise, il peut se réaliser en combinaison avec d'autres risques, ce qui augmenterait l'effet préjudiciable de ces risques. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur survenance ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

RISQUES LIÉS À AB INBEV, À LA BIÈRE ET À L'INDUSTRIE DE LA BIÈRE

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses bières, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou activité. Par ailleurs, toute restriction sur le style de publicité autorisée, les médias et les messages utilisés ou l'introduction de restrictions similaires pourraient contraindre le développement potentiel des marques d'AB InBev et ainsi réduire la valeur de ses marques et des revenus liés.

AB InBev pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger ses marques et produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière, et en particulier, sur la capacité d'AB InBev à développer ses activités.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent des efforts réalisés par des distributeurs ou grossistes indépendants pour vendre les produits d'AB InBev et il ne peut être garanti que ces distributeurs ne donneront pas la priorité à des concurrents d'AB InBev. De plus, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces, toute limitation imposée à AB InBev relative à l'achat ou à la prise de participation dans des distributeurs ou de grossistes suite à des restrictions contractuelles, des changements de régulation ou de législation, ou d'interprétation de la législation par des régulateurs ou des tribunaux pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises, de l'énergie et de l'eau, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev dans la mesure où AB InBev ne réussit pas à gérer adéquatement les risques inhérents à une telle volatilité, y-compris si les arrangements de couverture et autres dérivés conclus par AB InBev ne couvrent pas effectivement ou totalement les changements dans les prix des marchandises.

AB InBev compte sur des tiers importants, notamment des fournisseurs-clés pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de bière et de boissons non-alcoolisées ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs, ou le non-respect par un fournisseur important de ses obligations contractuelles, pourraient avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière et de boissons non-alcoolisées et donc avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev. En outre, un nombre de marques importantes sont à la fois données en licence à des brasseurs tiers ou utilisées par des sociétés sur lesquelles AB InBev ne dispose d'aucun contrôle. Quand bien même AB InBev vérifie la qualité du brassage afin de maintenir ses standards élevés, si l'une de ces marques importantes ou co-entreprises, investissements dans des sociétés dans lesquelles AB InBev ne détient aucune participation de contrôle ou si certains détenteurs de la licence de AB InBev sont victimes de publicité négative, cela pourrait résulter en un effet préjudiciable significatif sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la situation financière de AB InBev.

La concurrence sur ses divers marchés ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'achat des acteurs actifs dans les canaux de distribution d'AB InBev, pourrait imposer à AB InBev de réduire ses prix, d'augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres dépenses, ou pourrait empêcher AB InBev d'augmenter ses prix pour compenser des coûts plus élevés et ainsi imposer à AB InBev de réduire ses marges ou entraîner la perte de parts de marché. Toute dilution des marques d'AB InBev résultant de la compétitivité pourrait également mener à une érosion significative de la rentabilité d'AB InBev. Tout point cité ci-dessus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la santé financière et les résultats opérationnels d'AB InBev. De plus, il existe des risques inhérents à l'innovation et aux nouveaux produits introduits par AB InBev qui pourraient ne pas être couronnés de succès, là où les concurrents pourraient être capables de répondre plus vite à l'émergence de nouvelles tendances, telle que la préférence croissante des consommateurs pour des bières artisanales (craft beers) produites par de petites brasseries.

La poursuite de la concentration des détaillants dans les marchés sur lesquels AB InBev est active pourrait se traduire par une baisse de rentabilité pour l'industrie de la bière dans son ensemble et, indirectement, affecter négativement les résultats financiers d'AB InBev.

AB InBev pourrait encourir des frais importants pour se conformer aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou les opérations des tiers sous licence, ou en raison de violations ou des mises en cause de responsabilités en rapport avec ces réglementations. Par ailleurs, les inquiétudes du public par rapport à la consommation de bière et de boissons non-alcoolisées et toutes restrictions en résultant pourraient causer une diminution significative de l'acceptation sociale de la bière et des boissons non-alcoolisées et créer une tendance à s'éloigner de la consommation de ces produits, ce qui aurait un effet défavorable sur les activités d'AB InBev, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

Les dispositions légales relatives à la concurrence, au contrôle des concentrations, toute modification apportée à celles-ci ou tout changement dans leur interprétation et leur mise en œuvre, pourraient affecter l'activité d'AB InBev ou les activités de ses filiales.

Ces dernières années, l'industrie des boissons alcoolisées, l'industrie alimentaire et l'industrie des boissons non alcoolisées ont fait l'objet d'une attention publique et politique accrue. Cette attention accrue résulte des préoccupations en matière de soins de santé liées à l'usage nocif d'alcool (en ce compris la conduite en état d'ivresse, et la consommation d'alcool excessive, abusive et par des mineurs) ainsi que des préoccupations en matière de santé telles que le diabète et l'obésité liés à une surconsommation alimentaire et de boissons non alcoolisées (soft-drinks). Une contre-publicité relative aux produits et marques d'AB InBev ou la publication d'études indiquant un risque général important dans l'utilisation des produits d'AB InBev ou des changements dans la perception des consommateurs sur les produits d'AB InBev pourraient nuire à la vente et à la consommation de produits d'AB InBev et pourrait nuire à ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière.

L'évolution des préférences et des goûts des consommateurs peut avoir un effet négatif sur la demande de produits d'AB InBev. Les préférences et goûts des consommateurs peuvent changer de manière totalement imprévue. Si AB InBev n'anticipe pas ou ne répond pas de manière appropriée à l'évolution des préférences et goûts des consommateurs ou à l'évolution vers de nouvelles formes de

média et de marketing, cela pourrait avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa santé financière.

L'industrie brassicole et le secteur des boissons peuvent subir des changements défavorables en termes de régime fiscal; or, les taxes représentent une part importante du coût de la bière facturée aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des droits d'accises et autres impôts indirects levés sur les produits d'AB InBev a tendance à avoir un effet défavorable sur les revenus ou les marges d'AB InBev en réduisant la consommation générale et en poussant les consommateurs à se tourner vers des catégories de boissons moins taxées. Par ailleurs, le fait d'imposer des prix minimum constitue une autre forme de régulation fiscale pouvant affecter la rentabilité d'AB InBev. En outre, AB InBev pourrait être sujette à une imposition accrue par des autorités nationales, locales ou étrangères, à des taux d'imposition sur le revenu plus élevés ou à des exigences et réglementations fiscales nouvelles ou modifiées. Une augmentation des accises sur la bière ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'AB InBev ainsi que sur ses résultats d'exploitation.

La saisonnalité des cycles de consommation et de mauvaises conditions climatiques sur les marchés sur lesquels AB InBev exerce ses activités peuvent entraîner des fluctuations de la demande de produits AB InBev et donc avoir un impact négatif sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Le changement climatique, ou des mesures juridiques, réglementaires ou de marchés prises pour adresser le changement climatique pourraient avoir un effet préjudiciable à long terme sur les activités et les résultats d'exploitation d'AB InBev. De plus, la raréfaction de l'eau, ou une eau de qualité médiocre peuvent affecter AB InBev par l'augmentation des coûts de production et des contraintes de capacités qui pourraient avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev. En outre, l'incapacité d'AB InBev de se conformer aux obligations européennes relatives au marché de droits d'émission de gaz à effet de serre peut également avoir un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev.

Etant donné qu'une fraction substantielle des activités d'AB InBev est menée sur les marchés émergents d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine, ses activités et ses participations sur ces marchés sont soumis aux risques ordinaires liés aux opérations dans les pays émergents, tels qu'entre autres, l'insurrection politique, l'interférence externe, les risques financiers, des changements dans la politique gouvernementale, des changements politiques et économiques, des changements dans les relations entre pays, des actions d'autorités gouvernementales affectant le commerce et les investissements étrangers, des réglementations sur le rapatriement de fonds, l'interprétation et l'application des lois et réglementations locales, la force exécutoire de droits de propriété intellectuelle et de droits contractuels, les conditions de travail et les réglementations du travail au niveau local, la potentielle incertitude politique et économique, l'application de contrôle de change, la nationalisation ou l'expropriation, la criminalité et l'absence de maintien de l'ordre ainsi que les risques financiers incluant le risque de liquidité, l'inflation, la dévaluation, le risque lié à la volatilité des prix, l'échange de devises ou les défauts de paiement du pays. Ces risques liés aux marchés émergents pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Des événements économiques et politiques en Argentine sont susceptibles d'affecter les opérations d'AB InBev dans ce pays. En effet, l'instabilité politique, la fluctuation économique, les actions gouvernementales relatives à l'économie argentine, la dévaluation du peso argentin, l'inflation et les conditions macro-économiques détériorées en Argentine sont susceptibles d'avoir, et pourraient continuer à avoir, un effet significatif défavorable sur les opérations, la condition financière et les résultats d'AB InBev en Amérique latine Sud. Par ailleurs, si la situation économique ou politique en Argentine se détériore, les opérations d'AB InBev en Amérique latine Sud pourraient être soumises à des restrictions supplémentaires en vertu d'un nouveau régime argentin relatif au change de devises, au rapatriement d'exportations ou à l'expropriation. Un tel régime pourrait avoir un effet préjudiciable sur la liquidité et les opérations d'AB InBev, ainsi que sur sa capacité à accéder à ces fonds depuis l'Argentine.

Les événements politiques en Ukraine et les sanctions qui y sont associées et qui sont imposées par l'Union européenne et les Etats-Unis à la Russie, peuvent avoir un effet préjudiciable sur les opérations d'AB InBev en Ukraine, en Russie et ailleurs dans la région. AB InBev détient et exploite des unités de production de bière en Ukraine et en Russie. La poursuite de l'instabilité politique, les dissensions civiles, la détérioration des conditions macroéconomiques et les menaces de conflit militaire ou les combats actuels dans la région peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les opérations d'AB InBev dans la région et sur les résultats du segment européen d'AB InBev.

Si l'un des produits d'AB InBev est défectueux ou qu'il se trouve qu'il contient des agents contaminants, AB InBev peut, en dépit du fait qu'elle ait des couvertures d'assurance « produits » appropriées, être confrontée à des rappels de produits ou autres éléments de risque, qui pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa réputation, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AB InBev peut ne pas être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à ses futurs besoins en capitaux ou en refinancement et fait face à des risques financiers en raison de son niveau d'endettement et de conditions de marché incertaines. AB InBev pourrait être obligé à lever des fonds supplémentaires pour ses besoins futurs en capitaux ou refinancer sa dette actuelle soit par un financement public ou privé, soit par des relations stratégiques ou autres accords et il ne peut y avoir aucune assurance que le financement, si nécessaire, puisse être disponible à des conditions intéressantes, ou puisse être disponible tout court. AB InBev s'est fortement endettée en concluant plusieurs facilités de crédit senior (senior credit facilities) et en accédant aux marchés obligataires de temps à autre en fonction de ses besoins financiers. La partie du bilan consolidé d'AB InBev représentée par la dette restera significativement plus élevée par rapport à sa position historique. Le niveau de dette plus élevé d'AB InBev pourrait avoir des conséquences significativement défavorables sur AB InBev, y compris (i) augmenter sa vulnérabilité face aux difficultés économiques générales et à l'environnement économique du secteur, (ii) limiter sa flexibilité dans la planification ou la réaction aux évolutions des activités et du secteur dans lequel AB InBev opère, (iii) altérer sa capacité à obtenir des financements supplémentaires dans le futur (iv) obliger AB InBev à augmenter son capital (éventuellement dans le cadre de conditions de marché défavorables) et (v) résulter pour AB InBev en un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés. La capacité d'AB InBev à rembourser et à renégocier sa dette en cours sera tributaire de l'état du marché. Des conditions défavorables, en ce compris récemment l'importante volatilité des prix et l'interruption de liquidité dans les marchés de crédit au niveau mondial, ainsi que la pression à la baisse sur la capacité de crédit de certains émetteurs sans tenir compte de leur force financière sous-jacente, pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est actuellement budgété. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie d'AB InBev et/ou ses résultats d'exploitation. En plus, AB InBev a réduit le montant des dividendes qu'elle a distribués les dernières années, et pourrait continuer à limiter le montant des dividendes qu'elle distribuera en raison de son niveau d'endettement et de sa

stratégie visant à donner priorité à la réduction de son endettement. En plus, une révision à la baisse du crédit rating d'AB InBev pourrait avoir un effet préjudiciable significatif sur l'aptitude d'AB InBev à financer ses activités courantes ou à refinancer son endettement existant. En outre, dans l'hypothèse où AB InBev échouerait à refinancer tout ou une partie de ses obligations financières à leur échéance ou échouerait à mobiliser des capitaux propres supplémentaires ou des financements par endettement ou en cas de nécessité, à réaliser des produits par des ventes d'actifs, cela aurait un effet significatif défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les résultats d'AB InBev pourraient être négativement affectés par l'augmentation des taux d'intérêt. Bien que AB InBev conclut des conventions de swap de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt et conclut également des conventions des swaps de taux d'intérêt et de change pour gérer à la fois son risque de change et son risque de taux sur les passifs financiers soumis à intérêt, il ne peut y avoir aucune assurance que ces instruments soient efficaces dans la réduction des risques inhérents à l'exposition d'AB InBev aux variations de taux d'intérêt.

Les résultats d'exploitation d'AB InBev sont soumis aux fluctuations des taux de change. Toute variation des taux de change entre les monnaies fonctionnelles des sociétés d'exploitation d'AB InBev et le dollar américain aura une incidence sur son compte de résultat consolidé et son bilan lorsque les résultats de ces sociétés d'exploitation seront convertis en USD pour l'établissement des comptes. Par ailleurs, il ne peut y avoir aucune assurance que les politiques en place pour gérer les prix des matières premières et les risques de change dans le but de protéger l'exposition d'AB InBev à ceux-ci seront en mesure de couvrir efficacement les effets d'une telle exposition au change des devises, spécialement sur le long terme. En outre, les instruments financiers utilisés dans le but d'atténuer le risque de change et tous les autres efforts réalisés pour mieux faire correspondre les passifs d'AB InBev en devises à ses flux de trésorerie pourraient entraîner une augmentation des coûts.

La capacité des filiales d'AB InBev à remonter de la trésorerie peut être soumise à diverses conditions et limitations. L'incapacité d'obtenir des flux de trésorerie suffisants de ses filiales nationales et étrangères et de ses sociétés affiliées pourrait impacter négativement la capacité d'AB InBev à payer des dividendes et avoir par ailleurs un impact négatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

L'incapacité d'AB InBev à générer d'importantes économies et d'améliorer ses marges, grâce à des initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, pourrait nuire à sa rentabilité et à sa capacité d'atteindre ses objectifs financiers.

AB InBev peut ne pas être en mesure de mener à bien de nouvelles acquisitions et intégrations d'entreprises ou restructurations. AB InBev ne peut faire des acquisitions nouvelles que si elle peut identifier des candidats adéquats et si elle peut atteindre un accord avec ceux-ci. AB InBev peut ne pas être en mesure de mener à bien de telles transactions. Par ailleurs, de telles transactions peuvent nécessiter certains engagements, ce qui peut avoir un impact potentiel sur le profil de risque financier d'AB InBev. En outre, le prix qu'AB InBev paierait dans de futures acquisitions pourrait s'avérer trop élevé en raison de facteurs multiples.

Le rapprochement avec Grupo Modelo a exposé AB InBev à des risques liés à des coûts significatifs liés au rapprochement, et à des difficultés potentielles liées à l'intégration de Grupo Modelo dans les opérations existantes d'AB InBev, et à l'extraction de synergies résultant de la transaction. Malgré l'importance des économies de frais estimées, des synergies de revenus estimées, des opportunités de croissance commerciale attendues, des économies de coûts estimées, et des bénéfices, synergies et autres avantages estimés dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo, il n'y a aucune certitude que ces avantages et bénéfices se réaliseront, en temps voulu ou par après, dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo. Toute défaillance, tout retard matériel ou tout coût inattendu dans le cadre du processus d'intégration pourrait dès lors avoir un effet significatif défavorable sur les opérations, les résultats d'exploitation et la situation financière d'AB InBev.

AB InBev a conclu une transaction avec le Département américain de la justice au sujet du rapprochement avec Grupo Modelo. Cette transaction comprend un contrat de services transitoire de trois ans visant à assurer une bonne transition de l'exploitation de la brasserie Piedras Negras, ainsi que certaines garanties de distribution en faveur de Constellation Brands, Inc. dans les cinquante états des Etats-Unis, le District de Columbia et Guam. Le Département américain de la justice et le Monitoring Trustee désigné par lui, vérifient le respect par AB InBev de ses obligations découlant de la convention transactionnelle. Si AB InBev manquait, volontairement ou non, à ses obligations résultant de la transaction, elle pourrait encourir des amendes monétaires.

Si les activités d'AB InBev ne se développaient pas comme prévu, des charges de dépréciation de goodwill ou d'autres actifs incorporels, pourraient devoir être supportées à l'avenir. De telles charges pourraient être significatives et avoir un effet néfaste sur les résultats d'exploitation et la santé financière d'AB InBev.

Bien que les opérations d'AB InBev à Cuba soient quantitativement non significatives, sa réputation commerciale globale pourrait souffrir ou la société pourrait faire face à des contrôles réglementaires supplémentaires en raison de ses activités à Cuba et du fait que Cuba soit identifié par les Etats-Unis comme un état commanditaire du terrorisme et est la cible de sanctions économiques et commerciales de la part les Etats-Unis. Si les investisseurs décidaient de liquider ou alors céder leurs investissements dans des entreprises qui ont des activités d'ampleur diverse à Cuba, le marché et la valeur des titres d'AB InBev pourraient être négativement impactés. De plus, la législation américaine, à savoir la "Loi Helms-Burton" autorise des actions en justice pour dommages-intérêts à l'encontre de quiconque impliqué dans des transactions portant sur des propriétés confisquées sans aucune compensation de la part du gouvernement cubain à des personnes qui étaient à l'époque où sont devenus des ressortissants des Etats-Unis. Bien que cette disposition de la Loi Helms-Burton soit actuellement suspendue, les plaintes s'accroissent en dépit de cette suspension et pourront être défendues si cette dernière est levée. Une action se prévalant de la Loi Helms-Burton a été signifiée à AB InBev. AB InBev ne peut actuellement pas exprimer de jugement quant à la validité de telles demandes ou quant au droit des demandeurs d'intenter de telles actions.

AB InBev peut ne pas être en mesure de recruter ou de retenir du personnel clé et de le gérer efficacement, ce qui pourrait perturber les activités d'AB InBev et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière d'AB InBev, de son bénéfice d'exploitation et sa position concurrentielle.

Par ailleurs, AB InBev pourrait être exposée à des grèves, des conflits et des arrêts de travail ou un ralentissement dans ses activités ou celles de ses fournisseurs, ou une interruption ou une pénurie de matières premières pour n'importe quel autre motif, ce qui pourrait conduire à un impact négatif sur les coûts d'AB InBev, ses gains, sa santé financière, son niveau de production et sa capacité à continuer ses activités. La production d'AB InBev peut également être affectée par des arrêts ou des ralentissements de travail

touchant ses fournisseurs, ses distributeurs et fournisseurs au détail et de logistique soit en raison de différends concernant des conventions collectives du travail actuelles avec les syndicats et dans le cadre de négociations de nouvelles conventions collectives, soit en raison de difficultés financières desdits fournisseurs, ou pour toutes autres raisons. Un arrêt de travail ou un ralentissement dans les unités d'AB InBev pourrait interrompre le transport des matières premières provenant de ses fournisseurs ou le transport de produits à ses clients. Ces perturbations pourraient contrarier les relations d'AB InBev avec ses fournisseurs et ses clients et pourraient avoir des effets durables sur son activité même après que les conflits avec sa main d'œuvre aient été résolues, et y compris à la suite d'une contre-publicité.

AB InBev fait appel à des systèmes de technologie de l'information pour traiter, transmettre et archiver des informations électroniques. Bien qu'AB InBev prenne plusieurs actions pour anticiper des ruptures potentielles dans le flux d'information, de telles ruptures pourraient avoir un impact sur les activités d'AB InBev. Par exemple, si des tiers ont eu accès aux données confidentielles ou aux informations stratégiques d'AB InBev et se sont appropriés ces informations ou les ont rendues publiques, ceci pourrait nuire à la réputation d'AB InBev ou à l'avantage concurrentiel dont AB InBev bénéficie. De façon générale, des ruptures technologiques pourraient avoir un effet significatif défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

L'activité d'AB InBev et ses résultats d'exploitation pourraient être négativement affectée par des catastrophes sociales, techniques, naturelles, physiques ou autres.

AB InBev a mis en place des assurances pour couvrir des risques divers et recourt également à l'auto-assurance dans certains cas. Si un sinistre non assuré (risques auto-assurés) ou un sinistre dont le montant dépasse le montant couvert devait se produire, cela pourrait nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

AB InBev est exposé au risque d'une récession mondiale ou d'une récession dans un ou plusieurs de ses principaux marchés, à la volatilité des marchés de capitaux et de crédits, et à la crise économique et financière (tel que, par exemple, des préoccupations récentes relatives à la dette fédérale américaine), ce qui pourrait résulter en une réduction du chiffre d'affaires et du bénéfice, car la consommation de bière dans de nombreux pays dans lesquels opère AB InBev est étroitement liée aux conditions économiques générales et aux variations du pouvoir d'achat. Une poursuite ou une aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité de marché observée récemment pourrait avoir un effet préjudiciable sur la capacité d'AB InBev d'accéder à des capitaux, à ses activités, résultats d'opérations, situation financière ainsi que sur le cours de ses actions et de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS).

AB InBev exerce ses activités et commercialise ses produits dans certains pays qui sont moins développés, ont moins de stabilité dans les systèmes juridiques et les marchés financiers, et sont potentiellement plus corrompus que les milieux d'affaires en Europe et aux Etats-Unis. Dès lors, ces pays présentent plus de risques politiques, économiques et opérationnels. Bien qu'AB InBev s'engage à mener ses activités de façon légale et éthique en conformité avec les exigences légales locales et internationales et les standards applicables à ses activités, il existe un risque que les employés ou représentants des filiales, sociétés liées et associées, joint-ventures, opérations ou autres intérêts commerciaux d'AB InBev prennent des mesures qui violent les lois et réglementations en vigueur interdisant, de façon générale, les versements illicites aux fonctionnaires de gouvernements étrangers dans le but d'obtenir ou de conserver des marchés, en ce compris les législations relatives à la Convention de l'OCDE de 1997 sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (telle que la loi américaine anticorruption (U.S. Foreign Corrupt Practices Act) et la loi britannique anticorruption (U.K. Bribery Act)).

Le rapport de contrôle qui fait partie intégrante du rapport annuel d'AB InBev est préparé par un commissaire qui n'est pas contrôlé par le US Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB). L'absence de contrôle du PCAOB en Belgique empêche que le PCAOB puisse évaluer régulièrement les audits et effectuer des contrôles de qualité des commissaires actifs en Belgique, y compris du commissaire d'AB InBev. Par conséquent, les investisseurs aux Etats-Unis et ailleurs pourraient être privés des avantages de ces contrôles du PCAOB.

AB InBev est actuellement, et pourrait être à l'avenir, engagée dans le cadre de procédures et de litiges judiciaires, y compris de procédures collectives (class actions). Des dommages significatifs pourraient en résulter. Compte tenu des incertitudes inhérentes à ces litiges, il est possible qu'AB InBev puisse contracter des dettes à la suite de procédures judiciaires et de plaintes à son encontre (en ce compris celles qu'elle ne considère pas actuellement comme étant raisonnablement possibles), ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Les obligations latentes importantes sont présentées dans l'annexe 20 Passifs éventuels des états financiers intermédiaires résumés non-audités.

RISQUES PROVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'annexe 28 des états financiers consolidés de 2011 et l'annexe 19 de ces états financiers intérimaires résumés non-audités sur les Risques provenant d'instruments financiers contiennent des informations détaillées sur l'exposition de l'entreprise aux risques financiers et sur ses politiques de gestion des risques.

1.5. Evénements survenus après la clôture

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 22 des états financiers intérimaires résumés non-audités Evénements survenus après la clôture.

2. Déclaration du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Anheuser-Busch InBev NV/SA atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établi en conformité avec les International Financial Reporting Standards sur les états financiers intermédiaires (IAS 34) tels que publiés par l'International Accounting Standard Board (IASB) adopté par l'Union Européenne, donne une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu de l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

3. Rapport du Commissaire



RAPPORT DU COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE ANHEUSER-BUSCH INBEV SA SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2014

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière de Anheuser-Busch InBev SA et de ses filiales arrêté au 30 juin 2014, ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire résumé, de l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, de l'état consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé pour la période de six mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle que publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB) et telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité » ainsi qu'aux normes du « Public Company Accounting Oversight Board (United States) ». Notre examen a consisté à demander des renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à mettre en œuvre des procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un contrôle plénier conduit en conformité avec les normes internationales d'audit ou les normes des « Public Company Accounting Oversight Board (United States) » et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un contrôle plénier aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

*PwC Bedrijfsrevisoren cvba, burgerlijke vennootschap met handelsvorm - PwC Reviseurs d'Entreprises scrl, société civile à forme commerciale - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB /
RBS BE89 7205 4043 3185 - BIC ABNABEBR*



Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance qui tendrait à indiquer que les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints n'ont pas été établis, sous tous égards significativement importants, conformément à la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* », telle que publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB) adoptée par l'Union Européenne.

Sint-Stevens-Woluwe, le 30 juillet 2014

Le commissaire
PwC Réviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par

A large, fluid handwritten signature in black ink, starting with a horizontal line that loops back and then curves upwards and to the right, ending in a large, open loop.

Yves Vandenplas
Réviseur d'Entreprises

4. États financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités

4.1. Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin				
Millions d'USD, excepté bénéfice par action en USD		Annexes	2014	2013
Produits			22 806	19 756
Coûts des ventes			(9 154)	(8 355)
Marge brute			13 652	11 401
Frais de distribution			(2 225)	(1 936)
Frais commerciaux et de marketing.....			(3 606)	(2 869)
Frais administratifs			(1 359)	(1 074)
Autres produits/(charges) d'exploitation			719	408
Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents			7 181	5 930
Restructuration (pertes de valeur incluses)	7		(51)	(62)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)	7		13	-
Coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises.....	7		(68)	(74)
Ajustements de juste valeur.....	7		-	6 415
Bénéfice d'exploitation			7 075	12 209
Charges financières.....	8		(1 493)	(1 401)
Produits financiers	8		245	146
Charges financières non-récurrentes	8		238	(19)
Charges financières nettes			(1 010)	(1 274)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....			11	283
Bénéfice avant impôts			6 076	11 218
Impôts sur le résultat	9		(1 066)	(849)
Bénéfice			5 010	10 369
Attribuable aux:				
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev			4 190	9 509
Participations ne donnant pas le contrôle			820	860
Bénéfice de base par action	14		2,57	5,92
Bénéfice dilué par action.....	14		2,52	5,81
Bénéfice de base par action avant éléments non-récurrents ¹	14		2,47	2,09
Bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents ²	14		2,42	2,05

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires résumés non-audités.

¹ Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents ne sont pas des indicateurs définis par les normes IFRS. Se référer à l'annexe 14 *Modifications des capitaux propres et résultat par action* pour de plus amples informations.

4.2. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Profit	5 010	10 369
Autres éléments du résultat global : Éléments qui ne seront pas reclassés en perte et profit : gains/(pertes) actuariels.....	49	53
Autres éléments du résultat global: Éléments qui pourraient être reclassés par la suite en perte et profit :		
Ecarts de conversion (bénéfices/(pertes))		
Ecarts de conversion des activités étrangères.....	765	(2 033)
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures d'investissement net.....	95	58
Couvertures des flux de trésorerie		
Comptabilisés sous les capitaux propres	65	418
Extraits des fonds propres et repris au compte de résultats.....	(105)	28
	820	(1 529)
Total autres éléments du résultat global, nets d'impôt	869	(1 476)
Résultat global total	5 879	8 893
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev	4 939	8 327
Participations ne donnant pas le contrôle	940	566

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires résumés non-audités.

4.3. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière

Millions d'USD	Annexes	30 juin 2014	31 décembre 2013
ACTIF			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	10	21 550	20 889
Goodwill	11	75 231	69 927
Immobilisations incorporelles	12	30 612	29 338
Participations dans les entreprises mises en équivalence		137	187
Placements		183	193
Actifs d'impôts différés		1 371	1 180
Avantages au personnel		7	10
Créances commerciales et autres créances		1 396	1 252
		130 487	122 976
Actifs courants			
Placements	13	350	123
Stocks		3 593	2 950
Impôts sur le résultat à récupérer		415	332
Créances commerciales et autres créances		6 441	5 362
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	8 495	9 839
Actifs détenus en vue de la vente		114	84
		19 408	18 690
Total de l'actif		149 895	141 666
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital souscrit	14	1 736	1 735
Primes d'émission		17 620	17 608
Réserves		837	18
Résultats reportés		32 199	31 004
Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres d'AB InBev ...		52 392	50 365
Participations ne donnant pas le contrôle		4 858	4 943
		57 250	55 308
Dettes non-courantes			
Emprunts portant intérêts	15	47 214	41 274
Avantages au personnel		2 501	2 862
Passifs d'impôts différés		13 109	12 841
Dettes commerciales et autres dettes	17	3 138	3 222
Provisions		563	532
		66 525	60 731
Dettes courantes			
Découverts bancaires	13	113	6
Emprunts portant intérêts	15	8 184	7 846
Impôts sur le résultat à payer		785	1 105
Dettes commerciales et autres dettes	17	16 851	16 474
Provisions		187	196
		26 120	25 627
Total des capitaux propres et des dettes		149 895	141 666

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires résumés non-audités.

4.4. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres

Millions d'USD	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev										Participati on ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecart de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecart actuariels Gains/ (pertes)	Instrument d'actions différées	Résultats reportés	Total		
Au 1^{er} janvier 2013	1 734	17 574	(1 000)	693	2 147	(79)	(1 434)	-	21 519	41 154	4 299	45 453
Bénéfice	-	-	-	-	-	-	-	-	9 509	9 509	860	10 369
Autres éléments du résultat global												
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	-	-	-	-	(1 680)	-	-	-	-	(1 680)	(295)	(1 975)
Couvertures des flux de trésorerie.....	-	-	-	-	-	447	-	-	-	447	(1)	446
Ecart actuariels.....	-	-	-	-	-	-	51	-	-	51	2	53
Résultat global total	-	-	-	-	(1 680)	447	51	-	9 509	8 327	566	8 893
Actions émises	1	16	-	-	-	-	-	1 500	-	1 517	-	1 517
Dividendes.....	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 512)	(3 512)	(455)	(3 967)
Actions de trésorerie	-	-	63	-	-	-	-	-	-	63	-	63
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	70	-	-	-	-	-	70	8	78
Variations de périmètre et autres.....	-	-	-	-	-	-	-	-	(128)	(128)	58	(70)
Au 30 juin 2013	1 735	17 590	(937)	763	467	368	(1 383)	1 500	27 388	47 491	4 476	51 967

Millions d'USD	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev ¹										Participatio n ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecart de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecart actuariels Gains/ (pertes)	Instrument d'actions différées	Résultats reportés	Total		
Au 1^{er} janvier 2014	1 735	17 608	(874)	885	(962)	455	(968)	1 482	31 004	50 365	4 943	55 308
Bénéfice	-	-	-	-	-	-	-	-	4 190	4 190	820	5 010
Autres éléments du résultat global												
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	-	-	-	-	715	-	-	-	-	715	145	860
Couvertures des flux de trésorerie.....	-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	(38)	(40)
Ecart actuariels.....	-	-	-	-	-	-	36	-	-	36	13	49
Résultat global total	-	-	-	-	715	(2)	36	-	4 190	4 939	940	5 879
Actions émises	1	12	-	-	-	-	-	-	-	13	-	13
Dividendes.....	-	-	-	-	-	-	-	(44)	(3 088)	(3 132)	(944)	(4 076)
Actions de trésorerie	-	-	27	-	-	-	-	-	-	27	-	27
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	87	-	-	-	-	-	87	9	96
Variations de périmètre et autres.....	-	-	-	-	-	-	-	-	93	93	(90)	3
Au 30 juin 2014	1 736	17 620	(847)	972	(247)	453	(932)	1 438	32 199	52 392	4 858	57 250

Les annexes jointes ci-après font partie intégrante des états consolidés intermédiaires résumés non-audités.

4.5. Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin				
Millions d'USD		Annexes	2014	2013
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Bénéfice			5 010	10 369
Amortissements et dépréciations			1 550	1 395
Dépréciations créances, stocks et autres actifs			33	56
Dotations aux/(reprises de) provisions et avantages au personnel			(198)	120
Charges financières nettes	8		1 010	1 274
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles			(8)	(3)
Perte/(bénéfice) lié(e) à la vente de filiales, associés et des actifs détenus pour la vente			(16)	(7)
Réévaluation de l'investissement initial dans Grupo Modelo			-	(6 415)
Paiement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres	16		123	105
Impôts sur le résultat	9		1 066	849
Autres éléments non décaissé inclus dans le bénéfice			(107)	(28)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			(11)	(283)
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et utilisations des provisions			8 452	7 432
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances			(673)	(343)
Diminution/(augmentation) des stocks			(532)	(199)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes	17		84	(997)
Contributions aux pensions et utilisation des provisions			(210)	(282)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			7 121	5 611
Intérêts payés			(1 242)	(1 202)
Intérêts reçus			130	129
Dividendes reçus			25	601
Impôts sur le résultat payés			(1 313)	(1 455)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			4 721	3 684
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			90	64
Produits de cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	6		17	-
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	6		(5 516)	(16 880)
Achats de participations ne donnant pas le contrôle	14		(57)	(51)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	10/12		(1 669)	(1 393)
Produits de cessions des actifs détenus pour la vente			(146)	4 787
Produits nets/ investissements nets dans des obligations à court terme	13		(39)	6 703
Produits/(acquisitions) nets d'autres actifs			(153)	(160)
Remboursement/(paiement) net des prêts consentis			6	(3)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			(7 467)	(6 933)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emissions d'actions de capital	14		72	41
Emissions d'emprunts			14 164	18 071
Remboursement d'emprunts			(8 497)	(11 762)
Trésorerie perçue sur l'instrument d'actions différées			-	1 500
Coûts financiers nets autres qu'intérêts			(228)	11
Dividendes payés			(4 299)	(4 562)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			1 212	3 299
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie			(1 534)	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice			9 833	7 051
Effet de la variation des taux de change			83	(410)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice	13		8 382	6 691

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires résumés non-audités.

4.6. Annexes aux comptes annuels consolidés intermédiaires résumés non audités

Présentation de l'entreprise	1
Déclaration de conformité.....	2
Résumé des principes comptables significatifs	3
Utilisation d'estimations et de jugements.....	4
Information sectorielle	5
Acquisitions et cessions de filiales.....	6
Eléments non-récurrents	7
Charges et produits financiers.....	8
Impôts sur le résultat.....	9
Immobilisations corporelles.....	10
Goodwill	11
Immobilisations incorporelles	12
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements en obligations à court terme	13
Variation des capitaux propres et résultat par action	14
Emprunts portant intérêts.....	15
Paiements fondés sur des actions	16
Dettes commerciales et autres dettes.....	17
Risques provenant d'instruments financiers	18
Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie.....	19
Passifs éventuels	20
Parties liées	21
Evénements survenant après la date de clôture.....	22

1. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Louvain, en Belgique, avec une cotation au New York Stock Exchange (NYSE: BUD) au travers d'American Depositary Receipts. La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. La bière, le réseau social d'origine, rassemble des gens depuis des milliers d'années et le portefeuille de la société, comptant plus de 200 marques, continue à forger des liens solides avec les consommateurs. Ceci inclut les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques internationales Beck's®, Leffe® et Hoegaarden® ; et les champions locaux Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antartica®, Quilmes®, Victoria®, Modelo Especial®, Michelob Ultra®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske®, Cass® et Jupiler®. Le dévouement d'AB InBev à l'héritage et la qualité trouve son origine dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, avec des origines à St. Louis aux Etats-Unis, depuis 1852. Géographiquement diversifié avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, AB InBev s'appuie sur les forces collectives d'environ 155 000 collaborateurs basés dans 25 pays du monde entier. En 2013, AB InBev a réalisé des produits de 43,2 milliards d'USD. La société aspire à être *La Meilleure Entreprise Brassicole Rassemblant les Gens Pour un Monde Meilleur*.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités de l'entreprise pour la période de six mois se clôturant le 30 juin 2014 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "AB InBev" ou "l'entreprise") et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées et des sociétés conjointement contrôlées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du 30 juin 2014 et pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 et le 30 juin 2013 ne sont pas audités ; cependant, selon l'entreprise, les états intermédiaires incluent tous les ajustements normalement récurrents, nécessaires pour obtenir des états représentatifs pour la période intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités ont été approuvés pour la publication par le conseil d'administration du 30 juillet 2014.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont préparés en conformité avec la Norme Internationale d'Informations Financières (IFRS) IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* publiées par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. AB InBev n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS. AB InBev n'a pas anticipé de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2014.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principes comptables appliqués sont similaires à ceux utilisés pour les états financiers annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

(A) RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements aux normes et nouvelles interprétations qui sont devenus obligatoires pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2014 n'ont pas été repris dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif pour les états financiers consolidés d'AB InBev.

(B) MONNAIES ÉTRANGÈRES

TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

CONVERSION DES RÉSULTATS ET DE LA POSITION FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Les actifs et les passifs liés à des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des activités étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyper inflationniste, sont convertis en USD au taux de change proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres des actionnaires sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres des actionnaires au taux de change USD en vigueur à la date de clôture sont prises en autres éléments du résultat global (écart de conversion).

Dans les pays ayant une économie hyper-inflationniste, la revalorisation en monnaie locale des actifs et passifs non-monétaires, des rubriques du compte de résultats ainsi que des rubriques des capitaux propres est faite en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. AB InBev n'a pas opéré dans des pays présentant une économie hyper-inflationniste en 2013 et 2014.

TAUX DE CHANGE

Les principaux taux de change qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers sont :

1 USD est égal à:	Taux de change à la clôture			Taux de change moyen	
	30 juin 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013	30 juin 2014	30 juin 2013
Peso argentin	8,132714	6,518027	5,385199	7,825394	5,063562
Réal brésilien	2,202497	2,342604	2,215599	2,309346	2,027497
Dollar canadien	1,068165	1,063810	1,048470	1,095976	1,015568
Yuan chinois.....	6,203112	6,054043	6,137616	6,172767	6,193392
Euro.....	0,732172	0,725111	0,764526	0,727973	0,763732
Peso mexicain	12,971193	13,084394	13,027844	13,104824	12,666379
Livre sterling	0,586835	0,604525	0,655351	0,599758	0,648755
Rouble russe	33,751532	32,729000	32,708393	35,128745	30,978015
Hryvnia ukrainien	11,823337	7,993022	7,993037	10,372349	7,993008

(C) IFRS ÉMIS RÉCEMMENT

IFRS AVEC APPLICATION EFFECTIVE POUR LES PERIODES ANNUELLES DEBUTANT APRES LE 1^{ER} JANVIER 2014 :

Dans la mesure où l'on s'attend à ce que de nouvelles dispositions des normes IFRS soient applicables dans le futur, elles ont été résumées ci-après. Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014, elles n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

IFRS 9 Instruments financiers:

IFRS 9 Instruments Financiers est la norme comptable publiée parmi un vaste projet visant à remplacer IAS 39. IFRS 9 introduit une approche logique pour la classification des actifs financiers en se basant sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle d'entreprise de la société. IFRS 9 définit un nouveau modèle de dépréciation basé sur les pertes attendues, qui exigera une reconnaissance en temps opportun des pertes sur créances. IFRS 9 introduit un modèle substantiellement réformé concernant la comptabilité de couverture avec des notes améliorées relatives à la gestion du risque. Le nouveau modèle concernant la comptabilité de couverture représente un changement majeur de la comptabilisation de couverture qui aligne le traitement comptable avec la gestion du risque. IFRS 9 élimine également la volatilité dans le compte de résultat résultant des changements du risque crédit des éléments du passif éligibles à une évaluation à la juste valeur. La date d'application de la norme IFRS 9 est prévue pour les comptes ouverts à partir du 1er janvier 2018. Une application anticipée est possible.

IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients:

Le principe de base de la nouvelle norme consiste pour les entreprises à reconnaître les produits du transfert de biens ou de services aux clients, pour des montants qui reflètent la prise en compte des contreparties (c'est-à-dire, le paiement) auxquelles l'entreprise considère qu'elle a droit en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme se traduira également par une annexe plus étendue sur les revenus, fournira une guidance pour les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète (par exemple, les produits de services et les modifications de contrats) et améliorera la guidance pour le traitement comptable des contrats à éléments multiples.

AUTRES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES

Un certain nombre d'amendements aux normes, effectifs pour les exercices commençant après le 1er janvier 2014, n'ont pas été repris ci-dessus en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif sur les états financiers consolidés d'AB InBev.

4. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, exige du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants comptabilisés en matière d'actif, de passif, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs admis comme étant raisonnables dans les circonstances. Ceci constitue la base pour enregistrer la valeur comptable des actifs et passifs lorsqu'aucune autre source ne permet de donner une valeur fiable. Les résultats réels peuvent différer des estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de manière continue. Les révisions des estimations comptables sont enregistrées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Bien que chacun de ses principes comptables significatifs reflète des jugements, des estimations et des hypothèses, AB InBev est d'avis que les principes comptables suivant reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus importants pour ses opérations et la compréhension de ses résultats: regroupements d'entreprises, immobilisations incorporelles, goodwill, dépréciations, provisions, paiements fondés sur des actions, avantages au personnel et comptabilisation d'impôts courants et différés.

Les justes valeurs d'immobilisations incorporelles identifiables acquises sont basées sur une évaluation de flux de trésorerie futurs. Les analyses de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont réalisées tous les ans ou dès qu'un événement déclencheur survient, et ce dans le but de déterminer si la valeur comptable ne dépasse pas la valeur recouvrable. Ces évaluations se basent sur des estimations de flux futurs de trésorerie.

L'entreprise utilise son jugement pour sélectionner un panel de méthodes, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation d'options, et fait des hypothèses se basant sur les conditions de marché existantes aux dates de clôture afin d'estimer la juste valeur de ses instruments financiers.

Les hypothèses actuarielles sont établies afin d'anticiper des événements futurs et sont utilisées dans le calcul des charges et dettes de régimes de retraite et autres régimes d'avantages à long terme pour les employés. Ces facteurs incluent des hypothèses portant sur le taux d'intérêt, sur l'augmentation des coûts de soins de santé, sur l'augmentation future des avantages, sur la rotation du personnel et sur l'espérance de vie.

La société est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement important intervient dans la détermination de la provision pour impôt sur le résultat au plan mondial. Il existe certaines transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt final est incertaine. Certaines filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et enquêtes locales généralement en lien avec les exercices d'imposition antérieurs. A la date de clôture, des investigations et des négociations avec les autorités fiscales locales sont en cours dans différentes juridictions et, de par leur nature, pourraient prendre un temps certain avant d'être conclues. Une hypothèse de résolution attendue de ces affaires est prise en compte lors de l'évaluation du montant des provisions fiscales devant être reconnues dans les états financiers. Une estimation des intérêts de retard et pénalités sur les dettes fiscales est également retenue. Lorsque la résolution de ces affaires aboutit à un résultat différent du montant initialement comptabilisé, l'impact est enregistré dans les actifs et passifs d'impôts courants et différés au cours de la période de résolution.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont présentés plus en détail dans les annexes ci-après.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités, les jugements significatifs effectués par le management afin d'appliquer les principes comptables de l'entreprise et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, excepté, d'une part, les amendements prévus des prestations de soins de santé post-retraite aux États-Unis, qui ont été estimés par les actuaires de l'entreprise et qui ont conduit à une augmentation du bénéfice d'exploitation dont 223 m d'USD ont été comptabilisés comme autres produits d'exploitation pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014, et d'autre part, l'évaluation des actifs individuels acquis et des passifs pris en charge dans le cadre de l'affectation du prix d'achat de OB. La société est en cours de finalisation de l'affectation du prix d'achat aux actifs individuels acquis et des passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3. Suite à l'acquisition d'OB, AB InBev a consolidé OB de manière globale dans ses états financiers non audités à partir du 1^{er} avril 2014. Des détails sont fournis à l'annexe 6 - *Acquisitions et cessions de filiales* de ces états financiers consolidés intermédiaires non audités.

5. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, en conformité avec l'information disponible et régulièrement évaluée par le principal décideur opérationnel. Les activités d'AB InBev s'opèrent sur sept zones distinctes. Le management régional et opérationnel est responsable de la gestion de la performance, des risques sous-jacents et de l'efficacité des opérations. En interne, le management d'AB InBev emploie des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesure de performance des secteurs afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources. Ces mesures sont comparées au résultat sectoriel dans les tableaux présentés (la somme des chiffres peut ne pas correspondre au total en raison des écarts d'arrondis).

Compte tenu de la nature évolutive de l'opération avec Grupo Modelo clôturée le 4 juin 2013, et pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, AB InBev a mis à jour son information sectorielle 2013 à des fins de communication de résultats et d'examen interne de la direction. Cette présentation (dénommée "Base de référence 2013") comprend, à titre de comparaison, les résultats de l'entreprise Grupo Modelo comme si le regroupement avait eu lieu le 4 juin 2012. Par conséquent, la base de référence 2013 présenté ci-dessous comprend 6 mois de la combinaison Grupo Modelo.

La base de référence 2013 reflète en outre les mises à jour de l'information sectorielle 2013 à des fins de communication de résultats et d'examen interne de la direction pour tenir compte des changements de présentation de Zones d'AB InBev en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Les modifications comprennent la combinaison de la zone Europe occidentale d'AB InBev et de la zone Europe centrale et de l'Est en une zone Europe unique, le transfert de responsabilité des activités espagnoles de l'entreprise, passant des Exportations globales et Sociétés holding à la Zone Europe,, l'exportation de Corona vers un certain nombre de pays européens et le transfert de la responsabilité de la gestion de Cuba vers la zone Amérique latine Nord.

Les opérations de Grupo Modelo sont rapportées selon leur présence géographique dans les secteurs suivants: la bière et les opérations de conditionnement mexicaines sont rapportées dans la zone Mexique, l'activité d'exportation est présentée dans le secteur des activités d'Exportation et Sociétés Holding et les ventes des marques de Modelo par des filiales d'AB InBev sont rapportées dans les zones respectives où ces sociétés opèrent. L'activité d'Oriental Brewery est rapportée dans la zone Asie-Pacifique depuis le 1^{er} avril 2014.

Tous les chiffres dans le tableau ci-dessous sont présentés en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl) et pour la marge EBITDA normalisée (en %). L'information est présentée pour la période de six mois se terminant le 30 juin, à l'exception des chiffres comparatifs de la situation financière qui sont présentés au 31 décembre 2013.

INFORMATION SECTORIELLE (BASE DE REFERENCE 2013)

	Amérique du Nord		Mexique		Amérique latine Nord		Amérique latine Sud		Europe		Asie-Pacifique		Activités d'Exportation et Sociétés Holding		Effet d'acquisition		Consolidé	
	2014	2013 Base de référence	2014	2013 Base de référence	2014	2013 Base de référence	2014	2013 Base de référence	2014	2013 Base de référence	2014	2013 Base de référence	2014	2013 Base de référence	2014	2013 rapprochement avec le rapporté	2014	2013 Rapporté
Volume.....	61	61	19	19	60	56	17	17	22	23	40	32	6	8	-	(20)	225	196
Produits	8 012	7 962	2 339	2 335	5 213	5 118	1 311	1 520	2 483	2 415	2 350	1 619	1 098	1 104	-	(2 319)	22 806	19 756
Coûts des ventes.....	(3 158)	(3 266)	(709)	(853)	(1 819)	(1 762)	(492)	(594)	(1 069)	(1 113)	(1 152)	(916)	(754)	(825)	-	975	(9 154)	(8 355)
Frais de distribution.....	(649)	(635)	(239)	(249)	(679)	(673)	(133)	(152)	(249)	(252)	(188)	(137)	(88)	(69)	-	228	(2 225)	(1 936)
Frais commerciaux et de marketing	(1 074)	(925)	(426)	(432)	(702)	(697)	(173)	(179)	(578)	(529)	(527)	(390)	(128)	(98)	-	384	(3 606)	(2 869)
Frais administratifs.....	(241)	(231)	(242)	(257)	(250)	(266)	(49)	(52)	(182)	(167)	(172)	(146)	(222)	(185)	-	229	(1 359)	(1 074)
Autres produits/ (charges) d'exploitation.....	258	31	125	104	258	302	(6)	(10)	8	10	59	48	17	25	-	(103)	719	408
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT).....	3 149	2 936	848	648	2 021	2 024	458	534	413	365	370	78	(78)	(47)	-	(606)	7 181	5 930
Amortissements et pertes de valeur	(366)	(385)	(213)	(190)	(357)	(376)	(84)	(94)	(219)	(240)	(234)	(192)	(78)	(74)	-	156	(1 550)	(1 395)
EBITDA normalisé	3 514	3 320	1 062	836	2 377	2 403	542	629	632	605	604	270	-	26	-	(765)	8 731	7 325
Marge EBITDA (normalisé) en %	43,9%	41,7%	45,4%	35,8%	45,6%	47,0%	41,3%	41,4%	25,5%	25,1%	25,7%	16,7%					38,3%	37,1%

INFORMATION SECTORIELLE (RAPPORTE 2013)

	Amérique du Nord		Mexique		Amérique Latine Nord		Amérique Latine Sud		Europe		Asie-Pacifique		Activités d'Exportation et Sociétés Holding		Consolidé	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Volume	61	61	19	3	60	57	17	17	22	23	40	32	6	4	225	196
Produits	8 012	7 962	2 339	410	5 213	5 118	1 311	1 520	2 483	2 364	2 350	1 619	1 098	762	22 806	19 756
Coûts des ventes.....	(3 158)	(3 266)	(709)	(143)	(1 819)	(1 761)	(492)	(594)	(1 069)	(1 095)	(1 152)	(916)	(754)	(580)	(9 154)	(8 355)
Frais de distribution	(649)	(635)	(239)	(35)	(679)	(672)	(133)	(151)	(249)	(248)	(188)	(137)	(88)	(58)	(2 225)	(1 936)
Frais commerciaux et de marketing	(1 074)	(925)	(426)	(67)	(702)	(697)	(173)	(180)	(578)	(519)	(527)	(390)	(128)	(89)	(3 606)	(2 869)
Frais administratifs	(241)	(231)	(242)	(34)	(250)	(265)	(49)	(52)	(182)	(165)	(172)	(146)	(222)	(181)	(1 359)	(1 074)
Autres produits/ (charges) d'exploitation	258	31	125	7	258	301	(6)	(10)	8	10	59	48	17	20	719	408
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	3 149	2 936	848	137	2 021	2 024	458	534	413	347	370	78	(78)	(126)	7 181	5 930
Eléments non-récurrents (voir note 7)	(2)	-	(26)	(43)	(1)	(1)	(2)	(2)	(15)	(6)	(58)	(9)	(1)	6 340	(106)	6 279
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	3 146	2 936	822	95	2 020	2 023	455	532	398	342	312	69	(79)	6 214	7 075	12 209
Charges financières nettes.....	(306)	(397)	(1 004)	16	(173)	(243)	(124)	(14)	(351)	(333)	(16)	4	964	(307)	(1 010)	(1 274)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	4	277	6	4	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	11	283
Bénéfice avant impôts	2 844	2 816	(176)	115	1 849	1 780	331	518	46	9	297	73	885	5 908	6 076	11 218
Impôts sur le résultat.....	(761)	(803)	(60)	(37)	(149)	(181)	(123)	(163)	(16)	68	(79)	(32)	122	299	(1 066)	(849)
Bénéfice	2 083	2 013	(236)	78	1 700	1 599	208	355	30	77	217	41	1 007	6 206	5 010	10 369
EBITDA normalisé.....	3 514	3 320	1 062	169	2 377	2 403	542	628	632	587	604	270	-	(52)	8 731	7 325
Eléments non-récurrents (pertes de valeur incluses)	(2)	-	(26)	(43)	(1)	(1)	(2)	(2)	(15)	(6)	(58)	(9)	(1)	6 340	(106)	6 279
Amortissements et pertes de valeur.....	(366)	(384)	(213)	(31)	(356)	(379)	(84)	(94)	(219)	(243)	(234)	(192)	(78)	(74)	(1 550)	(1 395)
Charges financières nettes.....	(306)	(397)	(1 004)	16	(173)	(243)	(124)	(14)	(351)	(333)	(16)	4	964	(307)	(1 010)	(1 274)
Part du résultat des entreprises associées	4	277	6	4	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	11	283
Charges d'impôt sur le résultat..	(761)	(803)	(60)	(37)	(149)	(181)	(123)	(163)	(16)	68	(79)	(32)	122	299	(1 066)	(849)
Bénéfice	2 083	2 013	(236)	78	1 700	1 599	208	355	30	77	217	41	1 007	6 206	5 010	10 369
Marge EBITDA (normalisé) en %	43,9%	41,7%	45,4%	41,2%	45,6%	47,0%	41,3%	41,3%	25,5%	24,8%	25,7%	16,7%	-	-	38,3%	37,1%
Actifs sectoriels	64 486	64 639	31 091	30 259	18 688	17 503	3 542	3 483	8 797	8 397	13 572	6 246	4 698	4 242	144 873	134 769
Eliminations intersectorielles															(6 289)	(5 171)
Actifs non alloués															11 311	12 068
Total de l'actif															149 895	141 666
Passifs sectoriels	6 160	6 690	4 918	3 653	5 353	5 782	1 225	1 228	5 457	4 812	4 053	2 996	2 267	3 133	29 433	28 293
Eliminations intersectorielles															(6 289)	(5 171)
Passifs non alloués															126 751	118 544
Total du passif															149 895	141 666

6. ACQUISITIONS ET CESSIIONS DE FILIALES

Le tableau ci-dessous présente l'impact des acquisitions sur l'état de la situation financière et des flux de trésorerie d'AB InBev au 30 juin 2014 et 2013 :

Millions d'USD	Acquisitions 2014	Acquisitions 2013	Cessions 2014
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	812	4 641	-
Immobilisations incorporelles	1 182	5 093	-
Investissements dans des filiales	-	44	-
Investissements dans des entreprises associées	-	75	-
Placements	-	39	-
Créances commerciales et autres créances	47	65	-
Actifs d'impôts différés	55	-	-
Actifs courants			
Stocks	104	614	-
Impôts sur le résultat à récupérer	-	1	-
Créances commerciales et autres créances	299	688	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	247	2 674	-
Actifs détenus en vue de la vente	-	4 806	-
Participation sans contrôle	-	(40)	-
Dettes non-courantes			
Emprunts portant intérêts	(499)	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(183)	(472)	-
Avantages au personnel	(27)	(256)	-
Provisions	-	(21)	-
Passifs d'impôts différés	(294)	(1 084)	-
Dettes courantes			
Emprunts portant intérêts	(34)	(68)	-
Impôts sur le résultat à payer	(105)	(1 268)	-
Dettes commerciales et autres dettes	(635)	(1 142)	-
Provisions	-	(16)	-
Actifs et passifs nets identifiables	969	14 373	-
Goodwill sur les acquisitions	4 818	20 204	-
Juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieurement détenue	-	(12 946)	(17)
Augmentation de l'actionariat	-	(11)	-
Contreparties à payer	(25)	(2 067)	-
Trésorerie nette sortie relative à des acquisitions d'exercices précédents	1	1	-
Contreparties payées en trésorerie	5 763	19 554	(17)
Trésorerie (acquise)	(247)	(2 674)	-
Flux nets de trésorerie sortants	5 516	16 880	(17)

ACQUISITIONS 2014

Les opérations suivantes se sont déroulées en 2014 :

ACQUISITION D'ORIENTAL BREWERY

Le 1^{er} avril 2014, AB InBev a finalisé l'acquisition d'Oriental Brewery ("OB"), le brasseur leader en Corée du Sud. Par cet accord, OB, qui avait été vendue en juillet 2009 afin d'alléger le niveau d'endettement de la société suite au rapprochement d'InBev et d'Anheuser-Busch, réintègre donc le portefeuille d'AB InBev.

La valeur de l'entreprise dans cette transaction a été fixée, sous réserve d'ajustements à la clôture conformément aux modalités de la transaction, à 5,8 milliards d'USD. Par ailleurs, suite à un accord conclu en 2009, AB InBev a reçu quelque 320 millions d'USD en espèces à la clôture de la transaction.

AB InBev a financé les transactions au travers de l'émission d'obligations au cours du premier semestre de 2014.

Les coûts de transaction pour le rapprochement se sont élevés à quelque 0,1 milliard d'USD et ont été rapportés en 2014, dès qu'ils ont été engagés, comme frais non-récurrents.

La société est en cours de finalisation de l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3. L'affectation provisoire du prix d'achat, incluse dans le bilan et détaillée dans le tableau ci-dessous, est basée sur les meilleures estimations actuelles de la direction d'AB InBev en concertation avec des tiers indépendants. L'achèvement de l'affectation du prix d'achat pourrait entraîner d'autres ajustements de la valeur comptable des actifs et passifs d'OB et de la détermination de tout montant résiduel qui sera attribué au goodwill.

Le tableau suivant présente l'affectation provisoire du prix d'achat de l'activité d'Oriental Brewery :

Millions d'USD	Avant affectation du prix d'achat	Affectation du prix d'achat	Après affectation du prix d'achat
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles.....	729	5	734
Goodwill	1 128	(1 128)	-
Immobilisations incorporelles	313	797	1 110
Créances commerciales et autres créances	47	-	47
Actifs courants			
Stocks.....	95	-	95
Créances commerciales et autres créances	272	(2)	270
Trésorerie et équivalents de trésorerie	245	-	245
Dettes non-courantes			
Emprunts portant intérêts.....	(499)	-	(499)
Avantages au personnel	(27)	-	(27)
Passifs d'impôts différés	(92)	(193)	(286)
Dettes courantes			
Emprunts portant intérêts.....	(7)	-	(7)
Impôts sur le résultat à payer	(94)	-	(94)
Dettes commerciales et autres dettes.....	(523)	-	(523)
Provisions	-	-	-
Actifs et passifs nets identifiables	1 587	(522)	1 065
Goodwill sur les acquisitions.....			4 131
Actifs nets acquis.....			5 196
			5 519
Contrepartie en espèces (valeur de l'entreprise moins la dette nette).....			(323)
Trésorerie et équivalents de trésorerie reçus dans la transaction			5 196
Contrepartie nette totale de l'achat payée en espèces.....			
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis.....			(245)
Flux net de trésorerie sortant			4 951

La transaction a donné lieu à un goodwill de 4,1 milliards d'USD qui est provisoirement principalement alloué à l'activité coréenne. Les facteurs qui ont contribué à la reconnaissance du goodwill comprennent l'acquisition de main-d'œuvre et la prévision d'une meilleure efficacité grâce au partage de bonnes pratiques. Le goodwill survient également en raison de la comptabilisation des passifs d'impôts différés relatifs aux ajustements provisoires de juste valeur sur les immobilisations incorporelles acquises. Aucun des goodwill comptabilisé n'est déductible à des fins fiscales.

La valorisation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des avantages au personnel et autres actifs et passifs est basée sur les meilleures estimations actuelles de la direction d'AB InBev, en concertation avec des tiers indépendants.

La majorité de la valorisation des immobilisations incorporelles se rapporte à des marques ayant une durée de vie indéfinie. La valorisation des marques à durée de vie illimitée est basée sur une série de facteurs incluant l'histoire de la marque, le plan d'exploitation et les pays dans lesquels les marques sont vendues. Les actifs incorporels ayant une durée de vie illimitée comprennent principalement la famille de marque Cass et ont été valorisés à une juste valeur totale de 1,1 milliards d'USD.

Un passif d'impôts différés a été comptabilisé sur la plupart des ajustements de juste valeur en tenant compte d'un taux d'imposition de 24,2%.

Depuis le 1^{er} avril 2014, date de finalisation de la transaction, OB a contribué pour 406 m d'USD au chiffre d'affaires et pour 105 m d'USD au profit d'AB InBev. Si la date d'acquisition avait été le 1^{er} janvier 2014, les revenus cumulés non audités d'AB InBev, son résultat opérationnel et son bénéfice auraient été supérieurs respectivement de 318 m d'USD, 99 m d'USD et 70 m d'USD. Les résultats cumulés non audités ne comprennent pas toutes les économies de coûts prévues ou autres effets de l'intégration d'OB. Par conséquent, ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui auraient pu être obtenus si le rapprochement avait eu lieu le 1^{er} janvier 2014 ou des résultats futurs.

AUTRES ACQUISITIONS

Le 8 avril 2014, AB InBev a finalisé l'acquisition de Siping Ginsber Draft Beer Co., Ltd ("Ginsber") dans la province du Jilin, qui détient la marque Ginsber. Le prix d'achat total a été d'environ 539 m d'USD. L'acquisition a eu un impact négligeable sur le bénéfice 2014. AB InBev est en train de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3.

Au cours des six premiers mois de 2014, AB InBev a fait l'acquisition de la brasserie Blue Point de Long Island et d'un distributeur aux États-Unis pour un prix d'achat respectivement de 22 m d'USD et 30 m d'USD. Les acquisitions ont eu un impact négligeable sur le bénéfice 2014. AB InBev est en train de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3.

Au cours des six premiers mois de 2014, AB InBev a versé 1 m d'USD aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch (1 m d'USD au cours des six premiers mois de 2013). En date du 30 juin 2014, 7 m d'USD restent à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits. Ce montant à payer est comptabilisé comme paiement différé sur les acquisitions.

ACQUISITIONS 2013

Les opérations suivantes se sont déroulées au cours des six premiers mois de 2013 :

Rapprochement avec Grupo Modelo

Le 4 juin 2013, AB InBev a finalisé le regroupement avec Modelo conformément à l'accord de transaction entre AB InBev et Grupo Modelo S.A.B de CV annoncé le 29 juin 2012.

L'acquisition a été finalisée au travers d'une série d'étapes qui ont simplifié la structure organisationnelle de Grupo Modelo et qui ont été suivies par une offre publique d'achat en espèces sur toutes les actions de Grupo Modelo en circulation, qu'AB InBev ne possédait pas encore à ce moment-là, à un prix de 9,15 USD par action, dans une transaction évaluée à 20,1 milliards d'USD. Au 4 juin 2013 et suite au règlement de l'offre, AB InBev possédait environ 95% des actions en circulation de Grupo Modelo. Le 4 juin 2013, AB InBev a créé et financé un Trust qui est chargé de racheter à un prix de 9,15 USD par action les actions restantes durant 25 mois, période durant laquelle les actions de Grupo Modelo seront encore cotées sur la bourse mexicaine. Au 30 juin 2014, AB InBev détenait environ 96% des actions en circulation de Grupo Modelo et 1,5 milliard d'USD a été versé au Trust et est présenté dans ces états financiers audités comme encaisse affectée. AB InBev a comptabilisé une dette pour les actions de Grupo Modelo qu'il n'a pas acquises au 30 juin 2014 (voir aussi Note 13 *Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements en obligations à court terme* et Note 17 *Dettes commerciales et autres dettes*).

La transaction a donné lieu à un goodwill de 19,6 milliards d'USD affecté essentiellement à l'activité mexicaine. La majorité de la valorisation des actifs incorporels est liée aux marques à durée de vie illimitée. Il s'agit principalement des familles de marques Corona, Modelo et Victoria, valorisées à une juste valeur totale de 4,5 milliards d'USD.

Un passif d'impôts différés a été comptabilisé sur la plupart des ajustements de juste valeur en tenant compte d'un taux d'imposition de 30%.

Le 7 juin 2013, dans une opération liée à l'association d'AB InBev et Grupo Modelo, Grupo Modelo a vendu ses activités américaines à Constellation Brands, Inc. (« Constellation »). La transaction comprenait la vente de 50% de la participation de Grupo Modelo dans Crown Imports pour un montant total de 1,845 milliard d'USD et la vente de la brasserie de Piedras Negras appartenant à Grupo Modelo et des licences perpétuelles des marques de Grupo Modelo distribuées par Crown aux États-Unis pour 2,9 milliards d'USD, sous réserve d'un ajustement postérieur à la clôture estimé à 558 m d'USD et récupéré en 2014. Ces actifs ont été reconnus dans le bilan d'ouverture comme actifs destinés à la vente à leur valeur de réalisation nette après impôts.

AB InBev et Constellation ont conclu un contrat de service de trois ans afin d'assurer une transition en douceur de l'exploitation de la brasserie de Piedras Negras. Dans le cadre des accords d'acquisition, un contrat temporaire de fourniture a également été négocié. Celui-ci permet à Constellation d'acheter du stock d'AB InBev à un prix déterminé jusqu'au moment où la brasserie de Piedras Negras atteindra la capacité nécessaire pour servir 100 pourcents de la demande américaine. Dans le cadre du bilan d'ouverture, AB InBev a reconnu un passif pour les remises prépayées liées à l'accord de fourniture temporaire. Ce passif sera amorti dans le compte de résultats consolidé en fonction des volumes vendus à Constellation.

AUTRES ACQUISITIONS

Le 27 avril 2013, AB InBev a finalisé le rachat de quatre brasseries en Chine avec une capacité totale approximative de 9 m d'hectolitres. Le prix d'achat total était d'environ 439 m d'USD.

Au cours des six premiers mois de 2013, Ambev a acquis différents distributeurs au Brésil pour un montant de 47m d'USD et une participation supplémentaire de 0,92% dans Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND ») pour un montant total de 22 m d'USD, et ce dans le cadre de l'opération datant de 2012 dans laquelle Ambev a acquis une participation majoritaire dans CND.

CESSIONS 2014

Au cours des six premiers mois de 2014, AB InBev a encaissé 17m d'USD provenant de la vente des opérations d'Europe centrale à CVC Capital Partners réalisée lors d'exercices précédents.

CESSIONS 2013

Aucune cession n'a eu lieu pendant la période de six mois se terminant le 30 juin 2013.

7. ELEMENTS NON RECURRENTS

IAS 1 *Présentation des états financiers* requiert que les éléments significatifs de produits et de charges soient présentés séparément. Les éléments non-récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. L'entreprise estime que ces éléments sont importants et, par conséquent, les a exclus de la mesure de la performance du secteur auquel ils appartiennent tel que mentionné à l'annexe 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non-récurrents inclus dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Charges de restructuration (pertes de valeur incluses)	(51)	(62)
Ajustement de juste valeur	-	6 415
Coûts d'acquisition encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises	(68)	(74)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses).....	13	-
Impact sur le résultat d'exploitation.....	(106)	6 279
Charges financières non-récurrentes	238	(19)
Charges d'impôts non-récurrentes	26	(109)
Part des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents.....	2	1
Impact net sur le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev	160	6 152

Les charges non-récurrentes de restructuration pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 s'élèvent à (51) m d'USD. Ces charges sont relatives à l'intégration de Grupo Modelo et aux adaptations organisationnelles en Asie-Pacifique, en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique Latine Nord et en Américaine Latine Sud. Ces changements visent à éliminer les chevauchements ou doubles emplois dans les processus en prenant en compte l'adéquation du profil du personnel avec les nouveaux besoins organisationnels. Ces dépenses exceptionnelles, résultant d'une série de décisions, apportent à l'entreprise une base de coût moins élevée combinée à une attention accrue pour les activités principales d'AB InBev, une prise de décision plus rapide et des améliorations en termes d'efficacité, de service et de qualité.

Fin juin 2014, les coûts d'acquisition des regroupements d'entreprises s'élèvent à (68) m d'USD et sont principalement liés aux frais engagés pour l'acquisition d'OB finalisée le 1^{er} avril 2014 – voir aussi annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les cessions d'activités et ventes d'actifs (pertes de valeur incluses) représentaient, au 30 juin 2014, un gain net de 13m d'USD, principalement attribuable aux recettes supplémentaires provenant de ventes lors des années antérieures.

Les frais de restructuration non récurrents pour la période de six mois terminée le 30 juin 2013 s'élève à (62) m d'USD. Ces charges sont principalement liées à l'intégration de Grupo Modelo, l'intégration de Cervecería Nacional Dominicana S.A. et aux adaptations organisationnelles en Chine, en Europe et en Américaine Latine Sud

Les ajustements de juste valeur comptabilisés en 2013 pour un total de 6 415 m d'USD sont relatifs à l'impact non récurrent et non encaissé de la réévaluation de l'investissement initial détenu dans Grupo Modelo et du recyclage au compte de résultats consolidé des montants liés aux investissements, précédemment comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global en ligne avec la norme IFRS 3.

Fin juin 2013, les coûts d'acquisition des regroupements d'entreprises s'élèvent à (74) m d'USD et sont liés aux frais engagés pour le rapprochement avec Grupo Modelo et pour l'acquisition de quatre brasseries en Chine le 27 avril 2013 – voir aussi annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

L'entreprise a également encouru des produits financiers non-récurrents pour 238 m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 contre (19) m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2013- voir annexe 8 *Charges et produits financiers*.

Tous les montants ci-dessus sont présentés avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents au 30 juin 2014 ont diminué l'impôt sur le résultat de 26 m d'USD (30 juin 2013 : (109) m d'USD d'augmentation de l'impôt sur le résultat).

L'impact des intérêts ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents s'élève à 2 m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 (30 juin 2013: 1 m d'USD).

8. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIÈRES

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Charges d'intérêt	(1 049)	(1 046)
Activation des coûts d'emprunts	21	21
Intérêts nets sur la dette nette pour prestations définies	(58)	(76)
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures	(158)	(153)
Pertes de change nettes (net des impacts des instruments dérivés de change)	(170)	-
Pertes nettes sur instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	-	(48)
Imposition des transactions financières	(21)	(25)
Autres frais financiers, y compris les frais bancaires	(58)	(74)
	(1 493)	(1 401)
Charges financières non-récurrentes	-	(100)
	(1 493)	(1 501)

Les charges financières, hors éléments non-récurrents, ont augmenté de 92 m d'USD par rapport à l'exercice précédent suite principalement à des pertes de changes nettes sur le cash en USD détenu à Mexico et les transactions inter-compagnies.

Les coûts d'emprunts capitalisés sont relatifs aux charges d'intérêts directement attribuables à l'acquisition et à la construction d'actifs éligibles principalement au Brésil. Les intérêts sont capitalisés à un taux d'emprunt variant entre 6% et 12,5%.

Suite à l'acquisition des parts non encore détenues dans Grupo Modelo, AB InBev a enregistré une dépense non-récurrente de 100 m d'USD en 2013 principalement composée de frais d'utilisation et une accélération des charges de désactualisation relatives à la ligne de crédit 2012. L'accélération des charges de désactualisation est due au remboursement et la résiliation de l'accord portant sur la ligne de crédit 2012 en juin 2013.

Les charges d'intérêts sont présentées nettes des impacts des instruments dérivés de taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêts d'AB InBev - voir aussi l'annexe 29 *Risques provenant d'instruments financiers* des états financiers consolidés du 31 décembre 2013.

PRODUITS FINANCIERS

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Produits d'intérêts	145	125
Gains de change nets (nets des impacts des instruments dérivés de change)	-	7
Gains nets sur des instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de couverture	66	-
Autres produits financiers	34	14
	245	146
Produit financier non récurrent	238	81
	483	227

Les produits financiers, à l'exclusion des éléments non récurrents, ont augmenté essentiellement en raison du résultat de juste valeur sur certains dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions qui ont atteint des gains nets de 292 m d'USD dans les six premiers mois de 2014 (30 juin 2013 : 105 m d'USD de revenu). Ce résultat a été partiellement compensé par des coûts de couverture de change. Voir aussi annexe 18 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Le produit financier non récurrent pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 de 238 m d'USD résulte d'ajustements de juste valeur des instruments financiers dérivés contractés afin de couvrir l'instrument d'actions différées émis dans une opération liée au rapprochement avec Grupo Modelo (30 juin 2013 : 81 m d'USD de produit). Au 30 juin 2014, 100% de l'instrument d'actions différées a été couvert à un prix moyen d'environ 68 euros par action. Voir aussi annexe 14 *Variation des capitaux propres et résultat par action*.

Aucun produit financier en lien avec des actifs financiers dépréciés n'a été comptabilisé.

9. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat s'analysent comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Charges d'impôts courants	(1 260)	(1 335)
Produit/(Charge) d'impôts différés	194	486
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats	(1 066)	(849)

La réconciliation du taux d'imposition effectif avec le taux moyen d'imposition nominal peut être résumée comme suit :

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Bénéfice avant impôts	6 076	11 218
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées	11	283
Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées	6 065	10 935
Ajustements de la base taxable		
Événements ponctuels liés au regroupement avec Grupo Modelo	-	(6 415)
Revenus de sources étrangères	(360)	-
Incitants gouvernementaux	(329)	(310)
Dividendes taxables intra-groupe	24	9
Charges non déductibles fiscalement	404	8
Autres revenus non imposables	(251)	(3)
	5 553	4 224
Taux moyen d'imposition nominal	32,5%	32,6%
Impôts au taux moyen d'imposition nominal	(1 806)	(1 398)
Ajustements des charges d'impôts		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment	7	7
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur des pertes fiscales des années précédentes	2	-
Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	(103)	(102)
(Compléments)/ reprises de provisions des exercices précédents	(7)	47
Déductions des intérêts sur les capitaux propres	417	185
Déductions du goodwill	61	161
Autres déductions fiscales	484	274
Changement des taux d'imposition	49	44
Précomptes	(199)	(63)
Autres ajustements d'impôts	29	(4)
	(1 066)	(849)
Taux d'impôts effectif	17,6%	7,8%

Les charges totales d'impôts sur le bénéfice pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 s'élèvent à 1 071 m d'USD comparé à 849 m d'USD pour la même période 2013. Le taux d'imposition effectif a augmenté de 7,8% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2013 à 17,7% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014. L'augmentation du taux d'imposition effectif est due principalement à la nature non imposable en 2013 du profit non récurrent lié à l'ajustement de juste valeur de l'investissement initialement détenu dans Grupo Modelo, à un changement du mix de bénéfices des pays, ainsi qu'à l'impact résultant de l'acquisition de Grupo Modelo.

L'entreprise bénéficie d'exonérations d'impôts sur le revenu et de crédits d'impôts qui devraient se poursuivre à l'avenir, à l'exception du profit ponctuel réalisé en 2013 et relatif à Grupo Modelo, ainsi que du goodwill fiscalement déductible au Brésil qui viendra à expiration en 2017. L'entreprise ne bénéficie pas de taux d'imposition significativement faible dans une juridiction particulière.

Le taux d'impôt effectif normalisé pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 est de 18,5% (contre 15,8% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2013). Le taux d'impôt effectif normalisé n'est pas un indicateur comptable défini par les IFRS et ne devrait pas se substituer au taux d'impôt effectif. La méthode de détermination du taux d'impôt effectif normalisé n'est pas standard et la définition du taux d'impôt effectif normalisé retenue par AB InBev pourrait ne pas être comparable à la définition retenue par d'autres entreprises.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2014					31 décembre 2013
	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	9 968	22 414	3 660	2 065	38 107	33 108
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	33	41	(11)	(4)	59	(1 359)
Acquisitions	72	540	132	619	1 363	3 523
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	470	293	20	29	812	4 818
Cessions	(11)	(227)	(56)	(2)	(296)	(1 697)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements ¹	237	871	95	(1 288)	(85)	(286)
Solde au terme de l'exercice	10 769	23 932	3 840	1 419	39 960	38 107
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	(2 824)	(11 947)	(2 444)	(3)	(17 218)	(16 647)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	(5)	(16)	11	1	(9)	549
Cessions	5	171	43	-	219	1 470
Amortissements.....	(178)	(973)	(203)	-	(1 354)	(2 567)
Pertes de valeur	-	(16)	-	(1)	(17)	(70)
Transferts vers/ (provenant) d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	45	(113)	36	1	(31)	47
Solde au terme de l'exercice	(2 957)	(12 894)	(2 557)	(2)	(18 410)	(17 218)
Valeur nette comptable						
Au 31 décembre 2013	7 144	10 467	1 216	2 062	20 889	20 889
Au 30 juin 2014	7 812	11 038	1 283	1 417	21 550	-

La valeur comptable des immobilisations corporelles sujettes à des restrictions de propriété s'élève à 118 m d'USD.

Les engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles s'élèvent à 860 m d'USD au 30 juin 2014, contre 591 m d'USD au 31 décembre 2013. L'augmentation résulte de projets principalement en Amérique Latine Nord et en Asie-Pacifique.

ACTIFS LIÉS À DES CONTRATS DE LOCATION

L'entreprise loue des terrains et des constructions ainsi que des équipements dans le cadre de contrats de location-financement. La valeur comptable des terrains et constructions détenus en contrats de location-financement au 30 juin 2014 s'élève à 154 m d'USD (31 décembre 2013 : 155 m d'USD).

11. GOODWILL

Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	69 933	51 773
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	487	(1 799)
Achats de participations ne donnant pas le contrôle	-	(29)
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	4 818	19 988
Solde au terme de l'exercice	75 238	69 933
Amortissements et dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	(7)	(7)
Dépréciations	-	-
Solde au terme de l'exercice	(7)	(7)
Valeur nette comptable		
Au 31 décembre 2013	69 927	69 927
Au 30 juin 2014	75 231	-

Le goodwill a augmenté de 69 927 m d'USD à fin décembre 2013 à 75 231 m d'USD à fin juin 2014.

Les acquisitions par voie de regroupements d'entreprises de l'année en cours reflètent principalement l'acquisition d'OB en Corée du Sud, l'acquisition de Ginsber en Chine, ainsi qu'une brasserie et un grossiste aux États-Unis. Voir aussi annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

¹ Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements concernent principalement les transferts des actifs en cours de construction à leurs catégories d'actif respectives, les apports d'actifs aux régimes de retraite et la présentation séparée dans le bilan des immobilisations corporelles destinées à la vente conformément à l'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

En 2013, le regroupement avec Grupo Modelo s'est traduit par la comptabilisation d'un goodwill de 19 592 m d'USD et l'acquisition de quatre brasseries en Chine, de différents distributeurs au Brésil et d'un grossiste aux Etats-Unis ont conduit à la comptabilisation d'un goodwill de 380 m d'USD.

Les tests de dépréciation annuels d'AB InBev sont effectués pendant le quatrième trimestre de l'année ou chaque fois qu'un événement déclencheur de perte de valeur apparaît.

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2014					31 décembre 2013
	Marques	Droits de livraison et de distribution	Logiciels	Autres	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent ..	26 491	2 782	1 340	518	31 131	25 868
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	(9)	4	-	(9)	(14)	(240)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	1 104	57	4	17	1 182	5 068
Autres acquisitions et dépenses	1	176	56	35	268	543
Cessions	-	(6)	-	-	(6)	(286)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	116	(95)	21	178
Solde au terme de l'exercice	27 587	3 013	1 516	466	32 582	31 131
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent ..	-	(830)	(902)	(61)	(1 793)	(1 497)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	-	7	1	1	9	16
Amortissements.....	-	(96)	(91)	(6)	(193)	(334)
Réduction de valeur	-	-	-	-	-	(10)
Cessions	-	4	-	-	4	52
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif	-	3	-	-	3	(20)
Solde au terme de l'exercice	-	(912)	(992)	(66)	(1 970)	(1 793)
Valeur nette comptable						
Au 31 décembre 2013	26 491	1 952	438	457	29 338	29 338
Au 30 juin 2014	27 589	2 099	524	400	30 612	-

Les acquisitions par voie de regroupements d'entreprises de l'année en cours reflètent principalement l'acquisition d'OB qui a abouti à la comptabilisation de marques et d'actifs incorporels commerciaux à durée de vie illimitée pour un montant de 1 104 m d'USD et d'autres actifs incorporels.

AB InBev est le propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale dans l'industrie brassicole. En conséquence, il est attendu que certaines marques et leurs droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détiendra les marques et les droits de distribution. Étant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie illimitée.

Les acquisitions et les dépenses en actifs incorporels commerciaux représentent essentiellement des droits d'approvisionnement et de distribution, des droits de parrainage sur plusieurs années et d'autres actifs incorporels commerciaux.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie illimitée comprennent principalement des marques et certains droits de distribution qu'AB InBev a acheté pour ses propres produits, et sont soumises à des tests de dépréciation lors du quatrième trimestre de l'année ou quand un événement déclencheur de perte de valeur apparaît.

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Dépôts en banque à court terme.....	5 008	7 109
Comptes courants bancaires et comptes de caisse	3 487	2 730
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 495	9 839
Découverts bancaires	(113)	(6)
	8 382	9 833

PLACEMENTS

Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Placements courants		
Titres d'emprunt détenus à des fins de transaction.....	350	123
	350	123

Le solde de trésorerie au 30 juin 2014 inclut des liquidités nanties d'un montant de 1 512 m d'USD. Ces liquidités nanties comprennent 1 505 m d'USD déposés auprès d'un Trust établi et financé le 4 juin 2013, après la clôture du rapprochement d'AB InBev et de Grupo Modelo. Le Trust achètera les actions des actionnaires de Grupo Modelo à un prix de 9,15 USD par action sur une période de 25 mois. AB InBev a comptabilisé une dette pour les actions de Grupo Modelo qu'il ne détient pas au 30 juin 2014 – voir aussi annexe 17 *Dettes commerciales et autres dettes*.

Les liquidités nanties comprennent également 7 m d'USD pour le montant restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits acquis lors du regroupement Anheuser-Busch de 2008 (la dette y afférant est reconnue comme un paiement différé sur les acquisitions).

14. MODIFICATION DES CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION

SITUATION DU CAPITAL

Les tableaux ci-dessous résument les modifications au capital souscrit et aux actions propres pendant les six premiers mois de 2014:

CAPITAL SOUSCRIT	Capital souscrit		
	Millions d'actions	Millions d'USD	
Au terme de l'exercice précédent	1 608	1 735	
Variations au cours de l'exercice	-	1	
	1 608	1 736	

ACTIONS PROPRES	Actions propres		Résultat de l'utilisation d'actions propres
	Millions d'actions	Millions d'USD	Millions d'USD
Au terme de l'exercice précédent	1,6	(97)	(777)
Variations au cours de l'exercice	(0,2)	13	14
	1,4	(84)	(763)

Au 30 juin 2014, la totalité du capital émis, équivalent à 1 736 m d'USD, se compose de 1 608 242 156 actions sans désignation de valeur nominale, dont 462 219 750 actions nominatives, 12 490 actions au porteur et 1 146 009 916 actions dématérialisées. Depuis l'AGA du 30 avril 2014, tous les droits de souscription en circulation ont été convertis en options sur les actions existantes à la suite de l'approbation des actionnaires. Par conséquent, il n'existe plus de droits de souscription en circulation.

Le total du capital autorisé non émis s'élève à 51 m d'USD (37 m d'euros).

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir les dividendes attribués et ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la société. En ce qui concerne les actions propres détenues par AB InBev, leurs droits de vote sont suspendus.

La structure de l'actionariat établie à partir des déclarations faites à la société conformément à la loi belge du 2 mai 2007 sur la publicité des participations importantes dans des sociétés cotées est présentée dans la section *Gouvernance d'Entreprise* du rapport annuel d'AB InBev.

MODIFICATION DES DROITS DE DÉTENTION

Conformément aux prescrits de la norme IAS 27, l'acquisition d'actions supplémentaires dans une filiale a été comptabilisée comme une transaction portant sur des capitaux propres effectués avec des propriétaires.

Au cours des six premiers mois de 2014, AB InBev a acheté des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales pour un total de 57 m d'USD. Les filiales concernées ayant déjà été consolidées de manière globale, ces acquisitions n'ont pas impacté le

résultat d'AB InBev mais ont réduit les participations ne donnant pas le contrôle entraînant un impact sur le résultat attribuable aux actionnaires d'AB InBev.

DIVIDENDES

Le 30 octobre 2013, un acompte sur dividende de 0,60 euro par action, soit approximativement 963m d'euros, a été approuvé par le Conseil d'administration. Ce dividende a été payé le 18 novembre 2013. Le 30 avril 2014, en plus de l'acompte sur dividende versé le 18 novembre 2013, un dividende de 1,45 euro par action, soit environ 2 322m d'euros, a été approuvé lors de l'assemblée générale des actionnaires. Le montant total de dividendes sur l'exercice 2013 s'élève donc à 2,05 euros par action, soit environ 3 285m d'euros. Ce dividende a été payé le 8 mai 2014.

Le 24 avril 2013, un dividende de 1,70 euro par action, soit approximativement 2 725 m d'euros, a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires. Ce dividende a été payé le 2 mai 2013.

TRANSFERTS DES FILIALES

Le montant des dividendes qu'AB InBev peut recevoir de ses filiales est subordonné, entre autres, aux limitations générales imposées par les lois sur les sociétés, les restrictions de transfert des capitaux et les restrictions des échanges de contrôle dans les juridictions respectives où opèrent et sont établies ces filiales. Les restrictions de transfert de capital sont également fréquentes dans certains pays émergents et peuvent affecter la capacité d'AB InBev à mettre en place la structure de capital qu'elle juge efficace. Les dividendes versés à AB InBev par certaines de ses filiales sont également soumis à une retenue à la source. Cette retenue à la source, lorsqu'elle existe, ne dépasse généralement pas 10%.

INSTRUMENT D' ACTIONS DIFFÉRÉES

Dans une opération liée au rapprochement avec Grupo Modelo, certains actionnaires de Grupo Modelo se sont engagés, au moment de la vente de leurs actions Grupo Modelo, à acquérir l'équivalent d'environ 23 076 923 d'actions d'AB InBev à délivrer dans les 5 ans via un instrument d'actions différées pour un montant d'approximativement 1,5 milliard d'USD. Ce paiement a eu lieu le 5 juin 2013. En attendant la livraison des actions AB InBev, la société paiera un coupon sur chaque action AB InBev non encore livrée, de sorte que les détenteurs de l'instrument d'actions différées soient dédommages des dividendes après impôts qu'ils auraient reçus si les actions AB InBev étaient en leur possession au moment de la déclaration du dividende.

L'instrument d'actions différées est classé comme un instrument de capitaux propres, conformément à la norme IAS 32, étant donné que le nombre d'actions et la contrepartie reçue sont fixés. Le coupon compensant l'équivalent du dividende est comptabilisé en fonds propres.

AB InBev a inclus le nombre moyen pondéré d'actions promis via les instruments d'actions différées au 5 juin 2013 dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action.

PROGRAMME D'EMPRUNT D' ACTIONS

Afin de respecter les engagements d'AB InBev en vertu de divers plans d'option sur actions, AB InBev a l'intention de conclure des accords d'emprunt d'actions pour un maximum de 10 millions de ses propres actions ordinaires. AB InBev devra payer un montant équivalent au dividende après impôts aux titres empruntés. Ce paiement sera rapporté en capitaux propres en tant que dividende. Au 30 juin 2014, 4 millions de titres empruntés ont été utilisés pour remplir les engagements des plans d'option sur actions.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 4 190 m d'USD (30 juin 2013: 9 509 m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation (incluant les instruments d'action différée et l'emprunt d'actions) pendant la période, calculé comme suit:

Millions d'actions	2014	2013
Actions ordinaires émises au 1 ^{er} janvier, moins les actions de trésorerie	1 606	1 602
Impact des actions émises et programme de rachat d'actions.....	-	1
Impact du programme d'emprunt d'actions	3	-
Effet des actions non livrées de l'instrument d'actions différées	23	3
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 30 juin	1 632	1 606

Le calcul du bénéfice dilué par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 4 190 m d'USD (30 juin 2013: 9 509 m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires (diluées) en circulation (incluant les instruments d'actions différées et l'emprunt d'actions) pendant la période, calculée comme suit:

Millions d'actions	2014	2013
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 30 juin	1 606	1 603
Impact du programme d'emprunt d'actions	3	-
Effet des actions non livrées de l'instrument d'actions différées	23	3
Impact des options d'achat d'actions, warrants et actions restreintes	31	30
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées au 30 juin	1 663	1 636

Le calcul du bénéfice par action hors éléments non-récurrents est basé sur le bénéfice après impôt mais avant éléments non-récurrents attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Un rapprochement du profit avant éléments non-récurrents et du profit attribuable aux détenteurs des capitaux propres est calculé comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev ...	4 030	3 357
Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir Note 7)	(78)	6 171
Coût de financement non-récurrent, après impôts, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir Note 7).....	238	(19)
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....	4 190	9 509

Le tableau ci-dessous reprend le calcul du BPA :

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2014	2013
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	4 190	9 509
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)	1 632	1 606
Bénéfice de base par action	2,57	5,92
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev ...	4 030	3 357
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)	1 632	1 606
BPA hors éléments non-récurrents	2,47	2,09
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	4 190	9 509
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées et en millions d'actions)	1 663	1 636
Bénéfice dilué par action	2,52	5,81
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev ...	4 030	3 357
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées en millions d'actions).....	1 663	1 636
BPA hors éléments non-récurrents, dilué.....	2,42	2,05

La valeur moyenne de marché des actions de l'entreprise utilisée dans le calcul de l'effet dilutif des options et des actions restreintes est basée sur les cours du marché pour la période durant laquelle les options et les actions restreintes étaient en circulation. 4,7 m d'options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont de nature anti-dilutives au 30 juin 2014.

15. EMPRUNT PORTANT INTERETS

Cette annexe fournit des informations sur les emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, se référer à l'annexe 18 *Risques provenant d'instruments financiers*.

EMPRUNTS NON-COURANTS Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Emprunts bancaires garantis	201	192
Emprunts bancaires non garantis	368	349
Obligations émises non garanties.....	46 432	40 526
Autres emprunts non garantis	82	75
Dettes de contrats de location-financement.....	131	132
	47 214	41 274
EMPRUNTS COURANTS Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Emprunts bancaires garantis	102	94
Billets de trésorerie	2 353	2 065
Emprunts bancaires non garantis	324	345
Obligations émises non garanties	5 387	5 327
Autres emprunts non garantis	15	12
Dettes de contrats de location-financement.....	3	3
	8 184	7 846

La dette financière courante et non courante d'AB InBev s'élève à 55,4 milliards d'USD au 30 juin 2014, contre 49,1 milliards d'USD au 31 décembre 2013.

En connexion avec l'annonce faite le 27 janvier 2014 de l'acquisition d'OB, Anheuser-Busch InBev Finance Inc., une filiale d'AB InBev, a émis des obligations pour un montant total de 5,25 milliards d'USD, composé de 1,2 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2017, de 0,3 milliard d'USD en obligations à taux variable avec échéance en 2017, de 1,25 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2019, de 0,25 milliard d'USD en obligations à taux variable avec échéance en 2019, de 1,4 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2024 et de 0,85 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2044. Le taux d'intérêt annuel des obligations à taux fixe sera de 1,125% pour les obligations de 2017, 2,150% pour celles de 2019, 3,700% pour celles de 2024 et de 4,625% pour celles de 2044. Le taux d'intérêt annuel des obligations à taux variable sera de 19,00 points de base au-dessus du LIBOR à 3 mois pour les obligations 2017 et 40,00 points de base au-dessus du LIBOR à 3 mois pour celles de 2019.

En plus de ce qui précède, AB InBev a émis, le 30 mars 2014, des obligations pour un montant total de 2,5 milliards d'euros, composé de 850 m d'euros en obligations à taux variable avec échéance en 2018 et taux d'intérêt annuel de 38 points de base au-dessus du EURIBOR à 3 mois, 650 m d'euros en obligations à taux fixe avec échéance en 2021 et taux d'intérêt annuel de 1,95% et 1,0 milliard d'euros en obligations à taux fixe avec échéance en 2026 et taux d'intérêt annuel de 2,70%. Le produit découlant de cette émission est utilisé à des fins générales de l'entreprise.

Au 30 juin 2014, aucun montant n'a été prélevé sur les 8,0 milliards d'USD de la ligne de crédit Senior 2010.

Au 30 juin 2014, les billets de trésorerie s'élèvent à 2,4 milliards d'USD et sont relatifs à des plans en USD et en euros avec une émission totale autorisée de respectivement 3,0 milliards d'USD et 1,0 milliard d'euros.

AB InBev est en conformité avec toutes les clauses restrictives au 30 juin 2014. L'accord de ligne de crédit senior 2010 ne comprend pas de clauses financières restrictives.

TABLEAU DES ÉCHÉANCES ET DES REMBOURSEMENTS DES DETTES AU 30 JUIN 2014

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	303	102	100	31	37	33
Billets de trésorerie	2 353	2 353	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis	692	324	236	82	50	-
Obligations émises non garanties	51 819	5 387	3 887	5 244	10 731	26 570
Autres emprunts non garantis	97	15	29	15	11	27
Dettes de contrats de location-financement	134	3	3	4	8	116
	55 398	8 184	4 255	5 376	10 837	26 746

TABLEAU DES ÉCHÉANCES ET DES REMBOURSEMENTS DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2013

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	286	94	81	46	30	35
Billets de trésorerie	2 065	2 065	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis	694	345	170	142	37	-
Obligations émises non garanties	45 853	5 327	4 587	2 465	8 677	24 797
Autres emprunts non garantis	87	12	22	15	10	28
Dettes de contrats de location-financement	135	3	3	4	7	118
	49 120	7 846	4 863	2 672	8 761	24 978

La dette nette est définie comme la somme des emprunts courants et non courants portant intérêts augmentée des découverts bancaires et diminuée des titres d'emprunts et de la trésorerie. La dette nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par la direction d'AB InBev pour mettre en évidence les changements de position de liquidité globale de l'entreprise. La société estime que la dette nette est un indicateur significatif pour les investisseurs dans la mesure où elle est l'une des principales mesures utilisées par le management d'AB InBev pour apprécier ses progrès dans la réduction de l'endettement.

La dette nette d'AB InBev a augmenté pour s'élever à 46,3 milliards d'USD au 30 juin 2014, contre 38,8 milliards d'USD au 31 décembre 2013. Outre les résultats d'exploitation nets des investissements, l'endettement net a été principalement impacté par le paiement relatif à l'acquisition d'OB (5,5 milliards d'USD), le paiement de dividendes aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (4,3 milliards d'USD) et le paiement d'intérêts et d'impôts (2,4 milliards d'USD) et l'impact des fluctuations des taux de change (405 m d'USD de hausse de la dette nette).

Le tableau suivant présente une situation de la dette nette d'AB InBev aux dates indiquées:

Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Emprunts non-courants	47 214	41 274
Emprunts courants	8 184	7 846
	55 398	49 120
Découverts bancaires	113	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(8 495)	(9 839)
Prêts portants intérêts consentis (inclus dans les créances client et autres débiteurs)	(328)	(310)
Titres d'emprunt (inclus dans les placements)	(376)	(146)
Dette nette	46 312	38 831

16. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS¹

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration de recevoir ou d'acquérir des actions d'AB InBev ou d'Ambev. Pour tous les plans à options, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant le modèle binomial Hull, modifié afin de refléter les dispositions d'IFRS 2

¹ Les montants ont été convertis en USD au taux de change moyen de la période.

Paiements fondés sur des actions qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne peuvent pas influencer la juste valeur de l'option.

Les paiements fondés sur des actions se sont traduits par une charge totale de 123 m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2014, comparé à 105 m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2013.

PLANS DE COMPENSATION AB INBEV FONDES SUR DES ACTIONS

Plan de compensation basé sur des actions

En 2014, AB InBev a émis 0,9 m d'USD d'actions restreintes supplémentaires relatives au bonus de 2013 octroyé aux employées et aux cadres de l'entreprise. Ces actions restreintes sont valorisées au prix de l'action à la date d'attribution, ce qui représente une juste valeur d'approximativement 91 m d'USD et sont définitivement acquises après cinq ans.

Plan Stock-option LTI

Dès 2014, les plans pour les administrateurs seront proposées sous la forme d'options sur les actions existantes, au lieu de bons de souscription, afin d'aligner les plans futurs pour les administrateurs de la société avec les caractéristiques des incitants long terme octroyés aux dirigeants. Les options sur actions LTI auront un prix d'exercice égal au prix du marché au moment de l'octroi, une durée de vie maximum de 10 ans et une période d'exercice qui commence après 5 ans. Les options sur actions seront définitivement acquises après 5 ans. Les options non acquises sont soumises à des dispositions spécifiques d'annulation dans le cas où le mandat n'est pas renouvelé ou qu'il est terminé anticipativement suite à un manquement de l'administrateur. AB InBev a accordé 0,2 m d'options sur actions aux membres du conseil d'administration au cours de l'année 2014, représentant une juste valeur d'environ 4 m d'USD.

Un des plans d'options sur actions LTI permet à certains employés d'acheter des actions de la société à un prix réduit afin de retenir sur le long terme (i) les employés à haut potentiel de l'entreprise qui sont à un niveau de management intermédiaire («People bet share purchase program») ou (ii) les nouveaux employés engagés. L'investissement volontaire dans des actions de la société conduit à l'octroi de 3 actions pour chaque action investie. La décote et les actions supplémentaires accordées le sont sous la forme d'actions restreintes qui sont acquises après 5 ans. En cas de départ avant la date d'acquisition finale, des règles particulières de renonciation s'appliquent. Au cours de 2014, les employés de l'entreprise ont acheté des actions pour l'équivalent de 0,5 m d'USD dans le cadre de ce programme.

En outre, certaines options accordées ont été modifiées et la clause de protection du dividende de ces options a été annulée et compensée par l'émission de nouvelles options additionnelles. Au cours de 2014, 0,1 m d'options ont été émises, représentant la valeur économique de la clause de protection du dividende. Etant donné qu'il n'y a pas eu de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée juste après la modification, aucune charge complémentaire n'a été comptabilisée.

PLAN DE COMPENSATION AMBEV BASÉS SUR DES ACTIONS

Depuis 2005, Ambev dispose d'un plan substantiellement similaire au plan de compensation basé sur des actions, selon lequel les bonus accordés aux employés et au management sont en partie versés sous forme d'actions. Selon le plan de compensation basé sur des actions, Ambev a émis, en 2014, 4,7 m d'actions restreintes avec une juste valeur estimée à 34 m d'USD.

Afin d'encourager la mobilité du management, les caractéristiques de certaines options Ambev accordées ont été modifiées et la caractéristique de protection du dividende de ces options a été annulée et remplacée par l'émission de 0,2 m d'options en 2014 représentant la valeur économique de la caractéristique de protection du dividende. Etant donné qu'il n'y a pas eu de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée juste après la modification, aucune charge complémentaire n'a été comptabilisée en conséquence de cette modification.

Au cours de 2014, un nombre limité d'actionnaires d'Ambev qui font partie de la haute direction d'AB InBev ont eu l'opportunité d'échanger leurs actions Ambev contre des actions d'AB InBev avec une décote de 16,7%, à condition de rester en service pour 5 ans de plus. La juste valeur de cette transaction s'élève à environ 0,1 m d'USD et est prise en charge sur la période des 5 ans de service. Les justes valeurs des actions d'Ambev et d'AB InBev ont été calculées sur base du prix du marché.

17. DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES NON-COURANTES

Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Taxes indirectes à payer	309	369
Dettes commerciales	335	381
Garanties reçues en numéraire	12	12
Considération différée sur les acquisitions	1 754	1 801
Instruments financiers dérivés	114	159
Autres dettes	614	500
	3 138	3 222

DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES COURANTES

Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Dettes commerciales et charges à imputer	10 272	9 834
Dettes salariales et sociales	1 068	1 173
Impôts à payer, autres que l'impôt sur le résultat	2 123	1 689
Intérêts à payer	825	888
Emballages consignés	789	682
Garanties reçues en numéraire	65	71
Instruments financiers dérivés.....	333	630
Dividendes à payer	252	384
Produits à reporter.....	28	38
Considération différée sur les acquisitions.....	1 029	861
Autres dettes	67	224
	16 851	16 474

Le paiement différé sur les acquisitions se compose principalement d'un passif de 1,5 milliard d'USD pour les actions de Grupo Modelo que l'entreprise n'a pas encore acquises au 30 juin 2014. Le 3 juin 2013, AB InBev a établi et financé un Trust qui acceptera d'autres offres d'actions par des actionnaires de Grupo Modelo au prix de 9,15 USD par action, pendant une période n'excédant pas 25 mois. Le paiement différé sur les acquisitions reprend également 1,1 milliard d'USD pour l'option de vente reprise dans l'accord des actionnaires entre Ambev et E.León Jimenes S.A. (« ELJ »), et qui pourrait entraîner pour Ambev l'acquisition d'actions supplémentaires de catégorie B de Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND »). L'option de vente accordée à ELJ est exerçable à compter de la première année qui suit la transaction. La valorisation de cette option est basée sur l'EBITDA des opérations consolidées en République Dominicaine.

Les instruments financiers dérivés reflètent principalement la valeur de marché des swaps de taux d'intérêts, des contrats de change à terme et des contrats à termes de marchandises conclus pour couvrir le risque opérationnel de l'entreprise (voir aussi annexe 29 *Risques provenant d'instruments financiers* des états financiers consolidés du 31 décembre 2013).

18. RISQUES PROVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

AB InBev est exposé de par son activité à une variété de risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt, le risque sur les matières premières et le risque sur les actions), le risque de crédit et de liquidité. L'entreprise analyse chacun de ces risques individuellement et de façon interconnectée et définit des stratégies visant à gérer l'impact économique de la performance de l'entreprise en accord avec la politique de gestion de risques financiers.

Certaines de ces stratégies de gestion des risques conduisent à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les principaux instruments dérivés utilisés sont des contrats de taux de change, des contrats de change à terme (« futures ») et options négociés sur un marché régulé, des swaps et des contrats à terme de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de change (« CCIRS »), des contrats à terme « futures » de taux d'intérêt négociés sur un marché régulé, des swaps de marchandise, des contrats à terme (« futures ») sur marchandise négociés sur un marché régulé et des swaps sur actions. La politique d'AB InBev relative à la gestion des risques interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Mis à part les éléments repris dans la note ci-dessous, il n'y a pas eu de changement significatif de l'annexe 29 *Risques découlant d'instruments financiers* des états financiers consolidés du 31 décembre 2013.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existants au 30 juin 2014 par maturité. Les montants présentés dans ce tableau sont les montants notionnels.

Millions d'USD	30 juin 2014					31 décembre 2013				
	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Monnaies étrangères										
Contrats de change à terme	7 240	232	-	-	-	7 530	4	-	-	-
Contrats de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères.....	2 050	-	-	-	-	927	-	-	-	-
Autres dérivés sur devises	-	-	-	-	-	415	-	-	-	-
Taux d'intérêt										
Swaps de taux d'intérêt.....	3 350	-	-	1 386	1 794	11 800	350	-	128	-
Swaps de taux d'intérêt et de change...	1 004	114	2 012	2 592	812	683	1 096	-	2 841	827
Contrat de 'futures' cotés sur le cours des taux d'intérêt	-	213	45	-	-	-	137	13	-	-
Matières premières										
Swaps d'aluminium	1 316	126	-	-	-	1 383	327	-	-	-
Autres dérivés des matières premières ..	1 392	134	-	-	-	992	293	-	-	-
Fonds propres										
Instruments de capital.....	4 354	1 338	-	-	-	4 947	716	-	-	-

RISQUE DE PRIX DES ACTIONS

AB InBev a contracté une série de contrats dérivés pour couvrir le risque émanant des différents programmes de paiements fondés sur des actions. Le but de ces instruments dérivés est principalement de couvrir efficacement le risque d'une hausse du prix des actions d'AB InBev impactant de manière négative les flux de trésorerie futurs au titre des paiements fondés sur des actions. Par ailleurs, AB InBev a conclu une série de contrats dérivés pour couvrir l'instrument d'actions différées lié au rapprochement avec Modelo (voir aussi annexe 8 *Charges et produits financiers* et annexe 14 *Variation des capitaux propres et résultat par action*). La plupart de ces instruments dérivés ne répondent pas aux critères nécessaires à la comptabilité de couverture. Par conséquent, ils n'ont pas été associés à une relation de couverture.

Au 30 juin 2014, un risque équivalent à 51,2 m d'actions d'AB InBev a été couvert, générant un produit de 530 m d'USD reconnu en compte de résultats pour la période, dont 292 m d'USD liés aux plans basés sur des actions de la société et 238 m d'USD liés à l'opération avec Modelo (voir aussi annexe 8 *Charges et produits financiers*).

RISQUE DE LIQUIDITE

Le tableau ci-dessous représente les échéances contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les actifs et passifs financiers dérivés:

Millions d'USD	30 juin 2014						
	Valeur comptable ¹	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	(303)	(334)	(112)	(109)	(35)	(42)	(36)
Billets de trésorerie	(2 353)	(2 357)	(2 357)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis	(692)	(776)	(357)	(276)	(90)	(53)	-
Obligations émises non garanties	(51 819)	(72 621)	(6 757)	(5 791)	(7 047)	(13 917)	(39 109)
Autres emprunts non garantis	(97)	(183)	(25)	(36)	(21)	(20)	(81)
Dettes de contrats de location-financement	(134)	(249)	(14)	(13)	(14)	(28)	(180)
Découverts bancaires	(113)	(113)	(113)	-	-	-	-
Créances commerciales et autres créances	(19 535)	(19 809)	(16 518)	(1 706)	(526)	(293)	(766)
	(75 046)	(96 442)	(26 253)	(7 931)	(7 733)	(14 353)	(40 172)
Actifs et passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt	34	31	50	34	6	(47)	(12)
Dérivés de change des monnaies étrangères	161	161	165	(4)	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change ..	(29)	(39)	40	38	6	(27)	(96)
Dérivés des matières premières	(37)	(37)	(40)	3	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres	722	696	515	181	-	-	-
	851	812	730	252	12	(74)	(108)
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	(53)	(105)	(23)	21	8	(16)	(95)

Millions d'USD	31 décembre 2013						
	Valeur comptable ¹	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	(286)	(312)	(104)	(86)	(50)	(34)	(38)
Billets de trésorerie	(2 065)	(2 066)	(2 066)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis	(694)	(774)	(374)	(206)	(156)	(38)	-
Obligations émises non garanties	(45 853)	(65 215)	(6 590)	(6 391)	(4 138)	(11 758)	(36 338)
Autres emprunts non garantis	(87)	(160)	(20)	(27)	(19)	(16)	(78)
Dettes de contrats de location-financement	(135)	(256)	(14)	(13)	(14)	(28)	(187)
Découverts bancaires	(6)	(6)	(6)	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(18 891)	(19 121)	(15 841)	(1 806)	(271)	(260)	(943)
	(68 017)	(87 910)	(25 015)	(8 529)	(4 648)	(12 134)	(37 584)
Actifs et passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt	(36)	(36)	(30)	1	-	(7)	-
Dérivés de change des monnaies étrangères ...	(64)	(74)	(74)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change	(61)	76	15	4	3	10	44
Dérivés des matières premières	(149)	(147)	(154)	7	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres ..	248	248	210	38	-	-	-
	(62)	67	(33)	50	3	3	44
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	(66)	26	(61)	4	7	32	44

¹ « Valeur comptable » correspond à la valeur comptable nette reconnue au bilan à chaque date de clôture

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan:

Millions d'USD	Actifs		Passifs		Net	
	30 juin 2014	31 décembre 2013	30 juin 2014	31 décembre 2013	30 juin 2014	31 décembre 2013
Monnaies étrangères						
Contrats de change à terme	343	200	(193)	(322)	150	(122)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères	23	36	(12)	(29)	11	7
Autres dérivés sur devises	-	51	-	-	-	51
Taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	43	39	(9)	(75)	34	(36)
Swaps de taux d'intérêt et de change	70	100	(99)	(161)	(29)	(61)
Matières premières						
Swaps d'aluminium	25	11	(28)	(100)	(3)	(89)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre	7	1	(3)	(22)	4	(21)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé	34	14	(38)	(19)	(4)	(5)
Autres dérivés des matières premières	31	27	(65)	(61)	(34)	(34)
Fonds propres						
Instruments de capital	722	248	-	-	722	248
	1 298	727	(447)	(789)	851	(62)

Le tableau suivant, requis par la norme IFRS 7- *Evaluation de la juste valeur*, présente un classement des évaluations des instruments financiers après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, selon des niveaux 1 à 3 qui traduisent le degré selon lequel cette juste valeur est observable :

- Niveau 1 : évaluation de la juste valeur à partir des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation de la juste valeur à partir de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : évaluation de la juste valeur à partir de techniques d'évaluation basées sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne reposent pas sur des données observables de marché (données non observables).

Hiérarchie de juste valeur 30 juin 2014 Millions d'USD	Cours des titres (non-ajustés) – Niveau 1	Contributions observables du marché – Niveau 2	Contributions non-observables du marché – Niveau 3
Actifs financiers			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)	350	-	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	13	976	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	40	151	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	69	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	49	-
	403	1 245	-
Passifs financiers			
Paiement différé sur acquisition de juste valeur	-	-	1 152
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	6	154	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	68	176	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	36	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	6	1	-
	80	367	1 152

Hiérarchie de juste valeur 31 décembre 2013 Millions d'USD	Cours des titres (non-ajustés) – Niveau 1	Contributions observables du marché – Niveau 2	Contributions non-observables du marché – Niveau 3
Actifs financiers			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)	123	-	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	27	412	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	100	119	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	25	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	44	-
	250	600	-
Passifs financiers			
Paiement différé sur acquisition de juste valeur	-	-	1 111
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	16	392	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	69	216	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	68	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	13	15	-
	98	691	1 111

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

La juste valeur des dérivés cotés sur les marchés (par exemple les contrats de change à terme cotés sur un marché) est déterminée par référence aux prix officiels publiés sur les marchés d'échange respectifs (par exemple la bourse d'échange de New York). La juste valeur des dérivés de gré à gré est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées. Celles-ci se basent sur des informations de marché de base provenant de sources fiables d'informations financières.

PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

Dans le cadre de l'accord des actionnaires entre Ambev et E. León Jimenez S.A., suite à l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND »), une option de vente et d'achat qui est en place peut donner lieu pour Ambev à l'acquisition d'actions supplémentaires de CND. Au 30 juin 2014, l'option de vente a été évaluée à 1 117 m d'USD et reconnue comme paiement différé sur les acquisitions à leur juste valeur de niveau 3. Aucune valeur n'a été attribuée à l'option d'achat. La juste valeur de ce paiement différé est calculée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées (c'est à dire la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie au taux du marché). Celles-ci se basent sur des informations de marché provenant de sources fiables d'informations financières. Étant donné que l'option de vente peut être exercée dans le court terme, la part de la dette qui se rapporte à tel exercice est présentée comme un passif à court terme.

Les justes valeurs déterminées par référence aux prix fournis par des sources fiables d'informations financières sont vérifiées de manière périodique par rapport à d'autres sources.

COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers suivants sont soumis à des compensations, des accords de compensation globale exécutoires et des accords similaires :

Millions d'USD	30 juin 2014						Net
	Montants compensés			Montants non compensés		Montants	
	Montants Bruts	Montants compensés	Montant net présenté	faisant l'objet d'un accord de compensation	Garanties en trésorerie		
Actif d'instruments financiers dérivés	1 298	-	1 298	(375)	-	923	
Passif d'instruments financiers dérivés	(447)	-	(447)	375	47	(25)	

Millions d'USD	31 décembre 2013						Net
	Montants compensés			Montants non compensés		Montants	
	Montants Bruts	Montants compensés	Montant net présenté	faisant l'objet d'un accord de compensation	Garanties en trésorerie		
Actif d'instruments financiers dérivés	727	-	727	(601)	-	126	
Passif d'instruments financiers dérivés	(789)	-	(789)	601	21	(167)	

Pour les actifs et passifs financiers soumis à des accords de compensation globale exécutoire ou accords similaires, chaque accord entre la société et la contrepartie permet le règlement net des actifs et des passifs financiers concernés lorsque les deux parties choisissent de le faire sur une base nette. En l'absence d'un tel choix, les actifs et passifs financiers seront réglés sur une base brute. Cependant, chaque partie de l'accord de compensation globale aura l'option de régler tous les montants sur une base nette en cas de défaut de l'autre partie.

19. NANTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS POUR L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, PRÊTS AUX CLIENTS ET AUTRES INSTRUMENTS DE GARANTIE

Au cours des six premiers mois de l'année 2014, il n'y a pas eu de changement significatif dans les garanties et engagements contractuels d'achat d'immobilisations corporelles, de prêts aux clients et autres en comparaison au 31 décembre 2013, à l'exception des engagements additionnels accordés pour couvrir les garanties aux régimes de retraite s'élevant à 770 m d'USD.

20. PASSIFS EVENTUELS¹

L'entreprise a des passifs éventuels pour lesquels, selon la direction et ses conseillers juridiques, le risque de perte est possible mais n'est pas probable. C'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée. En raison de leur nature, ces poursuites légales et ces questions fiscales comportent une part inhérente d'incertitude, incluant entre autres, les décisions de justice, les négociations entre parties concernées et les mesures gouvernementales. Dès lors, la direction d'AB InBev ne peut pas, à l'heure actuelle, estimer la date probable de résolution de ces affaires. Les passifs éventuels les plus importants sont repris ci-dessous.

QUESTIONS FISCALES D'AMBEV

Au 30 juin 2014, les procédures fiscales significatives d'AB InBev sont liées à Ambev et ses filiales. Les estimations des montants des possibles pertes sont les suivantes :

Millions d'USD	30 juin 2014	31 décembre 2013
Impôts sur le revenu et cotisations sociales	5 078	4 352
Taxes sur la valeur ajoutée et accises	1 955	1 625
Autres taxes.....	137	155
	7 170	6 132

Les plus importantes procédures fiscales d'Ambev sont discutées ci-dessous :

IMPÔT SUR LE REVENU ET COTISATION SOCIALE

Pendant le premier trimestre 2005, certaines filiales d'Ambev ont été soumises à un certain nombre d'avis d'imposition par les administrations fiscales brésiliennes relatifs aux résultats de ses filiales étrangères. En décembre 2008, le tribunal administratif a rendu son jugement pour un de ces avis d'imposition relatif aux revenus des filiales étrangères d'Ambev. Cette décision était partiellement favorable à Ambev, et en lien avec la partie restante, Ambev a fait appel de la décision et attend le jugement final. En septembre 2011, le tribunal administratif a rendu une décision favorable à Ambev en ce qui concerne un autre cas d'enrôlement d'impôt relatif aux résultats étrangers. En décembre 2013, Ambev a reçu un autre avis d'imposition lié aux bénéfices de ses filiales étrangères. Au 30 juin 2014, la direction d'Ambev estime qu'elle s'expose à un risque possible d'environ 4,1 milliards de réaux brésiliens (1,9 milliard d'USD), par conséquent elle n'a enregistré aucune provision pour un tel montant, et à une perte probable d'environ 34m de réaux brésiliens (15m d'USD).

En décembre 2011, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion d'InBev Holding Brasil S.A. avec Ambev. Ambev a contesté cet avis en juin 2012 et attend la décision émanant du premier niveau administratif ('Conselho Administrativo de Recursos Fiscais do Ministério da Fazenda - CARF'). Ambev estime la perte possible liée à cet avis d'imposition à approximativement 4,1 milliards de réaux brésiliens (1,9 milliard d'USD) en date du 30 juin 2014. Ambev n'a pas enregistré de provision en ce sens. Dans l'éventualité où ces montants seraient imputés à Ambev, Anheuser-Busch InBev SA/NV remboursera à Ambev le montant proportionnel au bénéfice reçu par Anheuser-Busch InBev SA/NV suite au protocole de fusion, ainsi que les coûts y afférant.

En octobre 2013, Ambev a également reçu un avis d'imposition lié à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de QUINSA S.A. dans Ambev. Ambev a déposé son dossier de défense en novembre 2013 et attend la première décision administrative. Au 30 juin 2014, la direction d'Ambev estime le montant de pertes possibles lié à cet avis à environ 1,1 milliard de réaux brésiliens (0,5 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provision à cet égard.

Ambev et certaines de ses filiales ont reçu un certain nombre de notifications des autorités brésiliennes de l'impôt fédéral concernant l'application de pertes fiscales en relation avec des fusions de sociétés. Après une décision par le CARF et un appel connexe présentés par les autorités fiscales sur un de ces avis, Ambev estime l'exposition totale des pertes possibles en relation avec ces avis d'imposition à environ 408 m de réaux brésiliens (185 m d'USD) au 30 juin 2014.

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET ACCISES

Au Brésil, les produits fabriqués dans la zone franche de Manaus et destinés à la consommation au Brésil sont exonérés de la taxe d'accise IPI. Des filiales d'Ambev ont enregistré des crédits présumés liés à la taxe d'accise IPI sur l'achat de biens exemptés y étant fabriqués. Depuis 2009, Ambev a reçu un certain nombre d'avis d'imposition de la part de l'administration fiscale fédérale brésilienne relatif à l'annulation de ces crédits présumés. La décision de la Chambre haute de la Cour administrative est toujours en suspens. La direction d'Ambev estime les pertes possibles liées à ces avis à un montant d'environ 848 m de réaux brésiliens (385 m d'USD) en date du 30 juin 2014.

Ambev a lancé une procédure judiciaire contre l'État de Rio de Janeiro en vue d'éviter la taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS) que cet état tente d'imposer sur les rabais accordés de manière inconditionnelle par Ambev entre janvier 1996 et

¹ Les montants ont été convertis en USD sur base du cours de clôture de la période.

février 1998. Ces procédures sont actuellement pendantes devant la Cour supérieure de Justice et la Cour suprême du Brésil. En novembre 2013, Ambev a reçu un avis d'imposition semblable de l'État de Pará. Au 30 juin 2014, la direction d'Ambev estime le risque possible de pertes lié à ce cas à un montant d'environ 784 m réaux brésiliens (356 m d'USD).

AUTRES MATIÈRES FISCALES

Pendant les six premiers mois de 2014, Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. a reçu des autorités fiscales fédérales des États-Unis (IRS) un avis d'imposition net de 0,3 milliard d'USD impliquant principalement certaines transactions entre sociétés liées, pour les déclarations d'impôt sur le revenu des années 2008 et 2009. Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. a déposé une protestation à l'IRS et a l'intention de défendre vigoureusement sa position.

WARRANTS

Certains propriétaires de warrants émis par Ambev en 1996, exerçables en 2003, ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur inférieure à celle qu'Ambev considère comme établie au moment de l'émission des warrants. Dans le cas où Ambev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 172 831 575 actions serait nécessaire. Ambev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur de marché actuelle des actions. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1% pour l'ensemble des actionnaires d'Ambev. Par ailleurs, les détenteurs de ces warrants exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003, soit environ 476 m réaux brésiliens (216 m d'USD) en plus des honoraires légaux. Ambev conteste ces exigences et envisage de défendre vigoureusement son cas.

EN MATIÈRE DE CONCURRENCE

Le 22 juillet 2009, CADE, l'autorité de la concurrence au Brésil, a émis son jugement dans la Procédure Administrative No. 08012.003805/2004-1. Cette procédure a été intentée en 2004 suite à une plainte introduite par Schincariol (une brasserie d'Amérique du Sud et producteur de boissons basé au Brésil) et vise principalement à enquêter sur le comportement d'Ambev dans le marché et plus particulièrement sur notre programme de fidélisation de la clientèle appelé « Tô Contigo », lequel est semblable aux programmes de fidélisation en matière de vols aériens (« frequent flyer ») et autres programmes de « miles ». Au cours de son enquête, le Secrétariat du Droit Économique du Ministère de la Justice (le « SDE ») a conclu que le programme devrait être considéré comme étant anticoncurrentiel si certains ajustements n'étaient pas apportés. Ces ajustements ont déjà été incorporés en grande partie dans la version actuelle du programme. L'avis du SDE ne comportait aucune menace d'amende et recommandait que les autres accusations soient déboutées. Suite à l'avis du SDE, la procédure a été renvoyée au CADE, lequel a émis un jugement qui, entre autres, imposait une amende de 353 m de réaux brésiliens (160 m d'USD). Ambev est d'avis que la décision n'est pas fondée et a interjeté appel auprès de la Cour fédérale laquelle a ordonné la suspension de l'amende moyennant constitution d'une garantie. Ambev a déjà remis une lettre de garantie bancaire (« carta de fiança ») à cette fin. Selon l'avis de la direction d'Ambev, une perte est possible (mais non probable), raison pour laquelle Ambev n'a pas acté de provisions dans ses états financiers. La limite attendue de cette possible perte devrait être limitée à l'amende mentionnée ci-dessus (celle-ci atteignant 549 m de réaux brésiliens (249 m d'USD) au 30 juin 2014, reflétant l'ajustement pour l'inflation et les intérêts courus) et aux honoraires légaux supplémentaires qui y sont liés. Ambev est également impliquée dans d'autres procédures administratives devant CADE et SDE visant à enquêter sur certains comportements dont aucun ne viole, selon AB InBev, les règles et règlements de concurrence applicables.

En août 2011, le Bureau du Cartel Fédéral Allemand (Bundeskartellamt) a initié une enquête à l'encontre de plusieurs brasseries et détaillants en Allemagne faisant suite à des allégations portant sur la concentration verticale des prix par les brasseries vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux en Allemagne. En fonction des résultats de cette enquête, la société pourrait devoir faire face à des amendes. La société prend les mesures appropriées au niveau des procédures en cours mais n'a jusqu'à maintenant enregistré aucune provision pour une amende potentielle étant donné qu'à l'heure actuelle, la direction de AB InBev ne sait pas si elle devra faire face à une telle amende ; et n'est de toute manière pas capable à ce stade de réaliser une estimation fiable du montant. De plus, la société n'est actuellement pas en mesure d'estimer de manière vraisemblable la date de résolution de ces investigations.

LITIGES 2009 RELATIFS A CERTAINES DISPOSITIONS DES REGIMES DE PENSION

Le 1er décembre 2009, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été assignées devant la Cour Fédérale dans le District Est du Missouri, dans une action intitulée Richard F. Angevine contre AB InBev et al. Le demandeur entend représenter un groupement de salariés de Busch Entertainment Corporation, cédée le 1er décembre 2009, et de quatre usines de Metal Container Corporation cédées le 1er octobre 2009. Il entend également représenter un groupement de salariés de toute autre filiale d'Anheuser-Busch Companies, Inc (ABC), cédée le 1^{er} octobre 2009. L'action porte essentiellement sur le fait que ce groupement serait en droit d'obtenir une majoration des indemnités de retraite en vertu des articles 4.3 et 19.11 (f) du Plan de Pension des employés salariés d'Anheuser-Busch Companies Inc. (le "Plan"). Plus spécifiquement, le demandeur prétend que les cessions en question ont abouti à une «résiliation involontaire» de son contrat d'emploi avec « ABC et ses divisions et filiales d'exploitation » et ce endéans les trois ans après le rapprochement ABC/InBev intervenu le 18 novembre 2008, ce qui engendrerait prétendument une majoration des indemnités de retraite en vertu du Plan. Le demandeur prétend que, en omettant de lui fournir ainsi qu'aux autres membres du groupe ces indemnités majorées, AB InBev et al. ont manqué à leurs obligations fiduciaires prévues à l'ERISA. L'action vise à obtenir des dommages-intérêts et la couverture des frais de procédure. Le 16 juillet 2010 la Cour a estimé que l'action visant à établir une violation des obligations fiduciaires et à obtenir des dommages-intérêts, n'était pas fondée. La Cour a également estimé que R. Angevine n'a pas utilisé toutes les possibilités de recours administratifs, ce qu'il aurait dû faire avant d'entamer une action en justice. R Angevine a interjeté appel contre cette décision auprès de la Cour d'appel pour le huitième circuit. Le 22 juillet 2011, la Cour d'Appel a confirmé la décision du tribunal inférieur. Aucun nouvel appel n'a été interjeté.

Le 15 septembre 2010, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été assignées devant la Cour Fédérale dans le District Sud de l'Ohio, dans une action intitulée Rusby Adams et al contre AB InBev et al. L'action a été intentée par quatre employés des usines de Metal Container Corporation ("MCC") situées à Columbus – Ohio, Gainesville – Floride, et Ft Atkinson – Wisconsin, qui ont été cédées le 1er octobre 2009. Comme dans l'affaire Angevine, les demandeurs entendent représenter un groupement de participants au

Plan de Pension des employés salariés d'Anheuser-Busch Companies Inc. («le « Plan ») qui étaient employés par des filiales d'Anheuser-Busch Companies Inc. qui ont été cédées durant la période allant du 18 novembre 2008 jusqu'au 17 novembre 2011. Comme dans l'affaire Angevine, les demandeurs prétendent (i) avoir droit aux avantages prévus par la section 19.11 (f) du Plan ; (ii) et que la non-attribution de ces avantages constitue une violation des obligations fiduciaires. AB InBev estimait disposer des éléments de défense contre ces revendications et a introduit une requête visant à déclarer l'action non-fondée (motion to dismiss). Le 25 avril 2011, la Cour a rejeté les réclamations concernant les obligations fiduciaires. La seule revendication en suspens concerne les avantages prévus par la section 19.11(f). Le 28 mars 2012, la Cour a confirmé qu'un recours collectif composé d'anciens employés des activités MCC cédées peut être intenté. Le 9 janvier 2013, la Cour a reçu la requête d'AB InBev pour jugement sur le dossier administratif. La partie adverse a fait appel de cette décision le 5 février 2013. Le 11 juillet 2014, la Cour d'appel pour le sixième circuit a cassé le jugement du tribunal inférieur et a renvoyé l'affaire pour jugement contre AB InBev.

Le 10 janvier 2012, un recours collectif affirmant des revendications semblables à celles affirmées dans la poursuite intentée par Angevine a été déposé devant la Cour fédérale dans le District Est du Missouri, dans une action intitulée Nancy Anderson et al. contre Anheuser-Busch Companies Pension Plan et al. Contrairement à l'affaire Angevine, les demandeurs allèguent un épuisement de tous les recours administratifs. La société a déposé une requête en rejet le 9 octobre 2012. Alors que la requête était toujours en cours, le tribunal a admis de modifier l'affaire en y adjoignant 4 nouveaux demandeurs le 19 novembre 2012. AB InBev a introduit une requête en rejet (motion to dismiss) le 17 décembre 2012. Alors que la requête en rejet était en cours, le 11 mars 2013, le tribunal a joint l'affaire avec l'affaire Knowlton (cf ci-dessous) qui avait été transférée de Californie au Missouri.

Le 10 octobre 2012, une autre plainte en recours collectif a été intentée contre Anheuser-Busch Companies, LLC, Anheuser-Busch Companies Pension Plan, Anheuser-Busch Companies Pension Plan Appeals Committee et Anheuser-Busch Companies Pension Plans Administrative Committee, par Brian Knowlton, un employé de l'entreprise cédée, Busch Entertainment Corporation ("BEC"). Cette plainte, déposée à la Cour fédérale du district sud de Californie, a été modifiée le 12 octobre 2012. Comme pour les autres procès, cette plainte affirme que les employés de tous les actifs cédés ont droit à des bénéfices de retraite améliorés en vertu de l'article 19.11 (f) du Plan. Cependant, il exclut spécifiquement les installations cédées de Metal Container Corporation qui ont été inclus dans le recours collectif Adams. Le 6 novembre 2012, les demandeurs ont déposé une motion demandant au tribunal de transférer l'affaire Anderson en Californie afin de la joindre à l'affaire Knowlton. La société a déposé une requête en rejet/motion afin de transférer l'affaire au Missouri le 12 novembre 2012. Le 30 janvier 2013, la Cour a accordé la motion de transfert. Comme indiqué ci-dessus, le 11 Mars 2013, l'affaire Knowlton a donc été jointe à l'affaire Anderson dans le Missouri. Le 19 avril 2013, une plainte consolidée a été déposée et une requête en rejet a été introduite le 10 mai 2013. Le 30 octobre 2013, le tribunal a rejeté la violation des plaintes fiduciaires et une réponse a été déposée le 13 novembre 2013. Le 19 novembre 2013, les demandeurs ont modifié un chef de la plainte consolidée. Le 16 mai 2014, le tribunal a accordé une certification d'action collective. Le groupe est composé d'employés de l'entreprise cédée, BEC.

21. PARTIES LIEES

Il n'y a pas de changement significatif aux transactions avec les parties liées de l'entreprise pendant les six premiers mois de 2014, en comparaison avec 2013.

22. ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Néant

5. Glossaire

TAUX MOYEN D'IMPOSITION NONIMAL

Calculé en appliquant le taux légal d'imposition de chaque pays sur la base taxable de chaque entité et en divisant la charge d'impôt ainsi obtenu par la base taxable

BENEFICE DILUÉ PAR ACTION

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires.

NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DILUÉ D'ACTION ORDINAIRE

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, ajusté de l'effet des stock-options.

EBIT

Bénéfice d'exploitation.

EBITDA

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires.

CAPITAUX INVESTIS

Ils se composent des immobilisations corporelles, des goodwill, des immobilisations incorporelles, des investissements dans les entreprises associées et des titres de capitaux propres, du fonds de roulement, des provisions, des avantages au personnel et des impôts différés.

FRAIS DE MARKETING

Les frais de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing, les frais de publicité (frais d'agence, frais de média, etc.), les frais de "sponsoring", les événements, les enquêtes et les études de marché.

DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, diminuées des revenus des cessions.

DETTE FINANCIÈRE NETTE

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme augmentés des découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie.

ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise.

NORMALISÉ

Le terme "normalisé" renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action, taux d'impôt effective) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. AB InBev est convaincue qu'il est capital de communiquer et d'expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d'AB InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

BÉNÉFICE DILUÉ NORMALISÉ PAR ACTION

Bénéfice dilué par action, corrigé des éléments non-récurrents.

EBIT NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

EBITDA NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations, corrigé des éléments non-récurrents.

TAUX EFFECTIF D'IMPÔT NORMALISÉ

Taux effectif d'impôt corrigé des éléments non récurrents.

BÉNÉFICE NORMALISÉ PAR ACTION

Bénéfice par action, corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE NORMALISÉ

Bénéfice corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

PAY OUT RATIO

Dividende brut par action multiplié par le nombre estimé d'actions ordinaires en circulation à la date d'enregistrement du dividende, divisé par le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.

PRODUITS

Produits bruts moins les droits d'accises et ristournes.

FRAIS COMMERCIAUX

Les frais commerciaux incluent tous les coûts de vente des produits, y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

PERIMETRE

Les données financières sont analysées en éliminant l'impact des changements des monnaies étrangères dans les opérations étrangères, et périmètres. Un périmètre représente l'impact d'acquisitions et cessions, l'initiation, la cession ou le transfert d'activités entre les segments, les pertes et profits enregistrés au cours des changements dans l'année en comptabilité et que le management ne considère pas comme des sous-jacents de la performance du business.

NOMBRE MOYEN D' ACTIONS ORDINAIRES

Nombre d'actions en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions annulées, rachetées ou émises pendant la période, multiplié par un facteur temps moyen.

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Comprend les stocks, clients, autres créances, dettes commerciales et autres dettes, à la fois courantes et non courantes.